ISSN 0245-9507

N° 310 – 12 F
OCTOBRE 1989

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

B N P

le peuple breton



BANQUE : L'ÉPARGNE BRETONNE à nouveau détournée !

PORTRAIT DE LA COGEMA

INTERVIEW : DAFYDD IWAN, chanteur gallois

POBL VREIZH

REPORTAGE

CARTES POSTALES D'EUSKADI-SUD

(NAVARRE ET GUIPUZCOA)

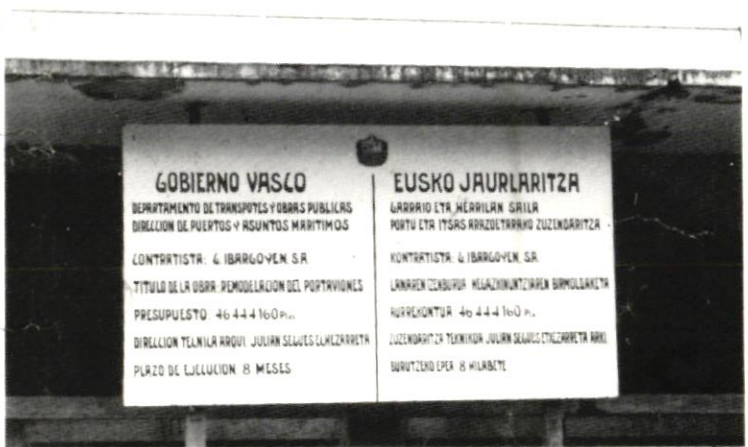


La peinture murale politique est un art très développé dans les villes basques du sud des Pyrénées.



A l'entrée d'une commune de Navarre, en basque et en espagnol, une position officielle très claire.





L'affichage public bilingue est la règle.



Les autorités locales ont des compétences étendues en matière de santé publique. Ici, à Pampelune, une affiche du gouvernement de Navarre, qui participe à une campagne de prévention du Sida.



A San-Sebastian (Guipuzcoa) des rues entières sont envahies d'affiches et de banderoles à caractère plus ou moins politique. Ici, un « bar national » s'annonce sans complexe.

(Photos Le Peuple Breton)

SOUSCRIPTION

Le PB et vous

Nous publierons le mois prochain la liste de septembre. Profitons tout de même de l'occasion pour rappeler aux amis du « Peuple Breton/Pobl Vreizh » :

1) Que le journal ne peut exister qu'avec leur concours actif, notamment financier. Les sommes reçues complètent les recettes courantes pour payer l'imprimeur ou les affranchissements de journaux (dont les prix montent rapidement).

2) Qu'il faut signaler rapidement tout changement d'adresse ou anomalie de distribution.

3) Que nous avons besoin de votre soutien pour promouvoir le journal, le faire connaître, créer de nouveaux dépôts (nous laissons 25 % au revendeur). Nous écrire à ce sujet. Merci.

4) Toutes critique, suggestion, participation au journal sont bienvenues ; même si vos articles ne paraissent pas le mois suivant, ils sont concernés pour publication.

24 heures sur 24 des informations sur la Bretagne sur Minitel : 3614 - Code « UDB ».

Carnet nantais

Vendredi 13 octobre, Loeiz Ar Beg sera à Orvault, à la salle de La Ferrière, avenue de La Ferrière, derrière le lycée, à 20 h 30, pour nous parler de son livre *« Les Bretons et leurs libertés »*. Nous comptons sur votre présence.

Samedi 21 octobre - ORVAULT

Soirée « Taverne Celtique »

Les réjouissances débuteront dès 19 h, salle de la Frébaudière. Au menu, une fricassée bretonne « mod Orvez » et gâteaux bretons à moins que vous ne souhaitiez simplement passer au « celte-service » ou à la crêperie.

Pour mieux digérer, on pourra danser avec P. Chemereau (accordéon diatonique), Quéméner Guilloux (Kan ha Diskan) et Tammlès qui nous servira un cocktail très sûr de musique traditionnelle et de rythmes modernes.

Tout au long de la soirée, vous pourrez rivaliser d'adresse pour le plaisir et aussi pour les nombreuses récompenses, dans ce sport très en pointe qu'est le jeu de fléchettes.

Outre les musiciens et chanteurs invités, chacun pourra spontanément participer à l'animation. Alors n'hésitez pas, apportez vos chansons, vos instruments, vos histoires... le 21 octobre au bourg d'Orvault.

Réservation de votre table en téléphonant au 40.30.91.21, entre 18 h et 19 h.

Organisation Bretagne Plus

EN GUISE DE SOMMAIRE

POLITIQUE : Que penser de la « politique sociale » actuelle ? (p. 2). Des nouvelles de la J.D.B. et des sénatoriales (p. 11) où l'UDB a été présente dans 2 départements.

ÉCONOMIE : Les avatars de la Banque de Bretagne, qui vient d'être intégrée à la BNP nationalisée, plutôt qu'une alliance avec le CMB, souhaitée par presque tout le monde... sauf l'Élysée.

SOCIÉTÉ : La rentrée scolaire pour l'enseignement du breton (p. 8). Le phénomène scolaire en Bretagne (suite) : les enseignants par catégorie, suite de l'étude de Yann Fievet. La conclusion viendra ensuite (p. 9).

Je m'abonne au « Peuple Breton »

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 120 F.
– de soutien
à partir de 140 F (1)
– étranger : 150 F (1)
– étranger par avion : 180 F (1)
à partir de N° _____ inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76



Une étude d'*Ar Falz* sur la déformation des événements de 1789

En ces temps du bicentenaire, les ouvrages nouveaux sur la Révolution pullulent, sans pour autant que des éclairages nouveaux apparaissent. Néanmoins, la mise au jour des événements locaux est un élément positif parce qu'elle écarte de la vision parisienne communément retenue. On manque cependant de critiques synthétiques de cette vision dominante dans le monde universitaire hexagonal. Lorsque nous avons découvert l'étude de Wolfgang Geiger, nous avons perçu à quel point cet essai comblait un vide. Précise, documentée aux sources et aux travaux les plus récents, **cette mise au point accessible, claire, rigoureuse, fera date.** Elle montre d'abord comment la Révolution a commencé, de façon précoce et autonome, souvent en avance, loin de Paris et singulièrement en Bretagne.

L'auteur montre clairement l'occultation de ces faits ou leur minoration systématique par les plus notables des historiens français de la Révolution, qu'ils soient marxistes (Lefebvre, Soboul, Vovelle) ou non (Furet). Tous se refusent à formuler l'idée que Paris n'est pas à l'origine de la révolution, même municipale. Après avoir cerné les origines du conflit Paris/province, Wolfgang Geiger étudie l'image de l'Ouest, de la Bretagne en particulier, dans l'historiographie de la Première à la Troisième république, avec les poncifs de l'histoire à la française : le paysan « borné et ignorant », qui ne peut qu'avoir besoin des lumières urbaines et parisiennes.

Que les Bretons, avant de s'en détacher, aient pu animer le mouvement révolutionnaire, cela commence à être connu en Bretagne. Wolfgang Geiger nous aide ici à mettre le doigt sur les faussaires de l'histoire qui occultent encore presque partout la réalité. (60 F, 6 rue Longue, Morlaix).

Jean-Jacques MONNIER

FEST-NOZ de la TOUSSAINT

XIII[e] édition du Fest-Noz de la Toussaint qu'organise chaque année la section UDB de Paimpol. Elle aura lieu, comme d'habitude, le 31 octobre – un mardi – veille de la Toussaint, à la salle des fêtes de Paimpol.

A l'affiche, bien entendu, « les meilleurs sonneurs et chanteurs de la région » : le groupe GOWAN, ex-Jolimonde, les frères MORVAN, qu'on ne présente plus, Bernard LASBLEIZ, 1[er] champion de Bretagne d'accordéon diatonique, Pascal ÉTESSE et sa vielle, les chanteurs de Loudia, etc...

Réservez votre soirée !

ÉDITO

Plus de justice !
Plus de répartition des activités : est-ce possible ?

Un 4 août mal commémoré

4 août 1789 : « Abolition des privilèges ». 2 siècles après, on commémore avec fracas. Par un curieux hasard, « Ouest-France » du 4 août, comme d'autres quotidiens, soulignait que 45 % des entreprises n'ont pas de délégués syndicaux, contre 43 % deux ans plus tôt. Autre évolution inquiétante, la multiplication du nombre de délégués licenciés avec l'autorisation du ministère du Travail : 6.000 en 1984, plus de 10.000 aujourd'hui. Libertés malmenées... Inégalités sociales en hausse : le barriste Jean Boissonnat note : *« Il reste vrai que, dans les années récentes, les revenus de la propriété (intérêts, loyers, dividendes) et les profits des entreprises ont progressé plus vite que les salaires »* (La Croix 12/09/89). Le chômage, lui aussi, ne cesse d'augmenter, malgré un rythme de croissance économique qui atteint actuellement le 4 % par an. Malgré la croissance, le nombre de demandes d'emploi pour une offre est passé de 44 à 46 en Bretagne.

Trop c'est trop, et sans doute devant la grogne d'une base où il y a beaucoup de militants sincères, les éléphants du PS ont redécouvert le social, l'espace d'un été. De tous les courants et transcourants est venue une revendication : « il est temps de faire du social ». Le gouvernement, par Rocard interposé, s'est contenté d'une réponse lapidaire : « il ne faut pas faire sauter la caisse ! ». Il faut dire que les leaders du 1er parti de gauche (?) avaient tardé à réagir. Malgré les commémorations à rallonge de l'année, il n'avait pas semblé évident aux gouvernants et à leurs proches que l'on pouvait demander que la « lutte contre les privilèges » de 1789 se poursuive en 1989. La Révolution était présentée comme un épisode biséculaire, témoin d'une époque révolue. La seule leçon que l'on semblait tirer des événements passés était que la France était devenue, en 1789, le phare des nations en matière de droits de l'homme.

Du social

Au mécontentement des chômeurs, des salariés et de nombreux autres «exclus » des fruits de la croissance, les dirigeants PS on décidé de répondre. Fin août, les journaux titraient : « Le PS veut plus de social », avec des déclarations en ce sens de Jean Poperen, Pierre Mauroy et bien d'autres. Entre des dirigeants que rien ne différencie au niveau de la pensée politique, mais que les ambitions opposent, une surenchère s'est développée, en fin d'été, sur ce thème. « Maintenant, il faut du social », dit P. Mauroy. J. Poperen évoque, lui, « l'odeur d'argent, d'enrichissement non partagé ». J.P. Chevènement, Jospin abondent ou renchérissent. Sur un terrain déserté par l'opposition, le PS joue sur tous les registres, échaudé par les abstentions et son piètre résultat des élections européennes de juin dernier. « Le congrès s'amuse » titrait à ce propos le politologue Hugues Portelli.

Rentrer dans le rang ?

Avec la rentrée parlementaire et la discipline de vote, tout rentre dans l'ordre. Le social retourne dans sa boîte. Le gouvernement propose une baisse de l'impôt sur les sociétés, y compris sur les bénéfices non réinvestis. P. Quilès s'apprête à décider des nouveaux tarifs postaux pour la presse, en hausse de 18 % pour les journaux de moins de 70 g (du type PB ou Canard Enchaîné, avec peu ou pas de publicité) et 6 % sur les magazines lourds bourrés de publicité. Pour l'aménagement du territoire, c'est Bruxelles et le FEDER qui s'inquiètent de la situation de la Bretagne, alors que les aides françaises à la décentralisation, depuis Fabius, ont été divisées par 5.

Sans « faire sauter la caisse » une autre politique est pourtant possible

Avec le taux de croissance actuel, des mesures de rééquilibrage social et régional sont possibles. Des crédits peuvent être alloués aux régions en difficulté, notamment à la Bretagne. Mais il faudrait, pour obtenir ce changement, que les dirigeants cessent de lorgner vers l'électorat conservateur, auquel, il est vrai, ils plaisent de plus en plus. Que le PS en Bretagne cesse d'être un parti aux ordres du gouvernement prêt à tout accepter ; et surtout que vous renforciez l'UDB et les forces-aiguillons de ce type. Plus nous pèserons en militants, en adhérents, en voix, plus nous seront écoutés.

Au niveau européen, au niveau communication, nous avons des moyens nouveaux. En pesant plus lourd, avec votre appui, nous contribuerons à changer les choses en Bretagne et ailleurs.

UDB

Les entreprises sans syndicat sont toujours de plus en plus nombreuses : à la fin 1987, derniers chiffres connus, 45 % des entreprises de plus de 50 salariés n'avaient pas de délégué syndical contre 43 % deux ans plus tôt, selon une enquête que vient de publier le ministère du Travail.

OF du 4/8/89

∴

***« Maintenant il faut du social »*, a dit le premier secrétaire du PS.**

OF du 31/8/89

Brigitte Bardot :

l'ânée de la Révolution ?

On est tous restés verts (vais-je taire... qu'une fois n'est pas coutume ?) en apprenant la nouvelle la plus **louphoque** de l'année : la grande préservatrice des animaux, Brigitte Bardot a coupé les choses de la vie à un âne ! Sous prétexte qu'il voulait, **essenciellement,** montrer son indice doctâne à une copine !

Les jeunes vieillards se rappellent l'époque ou « BB », symbole du sexe vitaminé, faisait dit-on, rentrer plus de devises en France par ses formes que la Régie Renault par ses carrosseries. A cette époque relativement coincée, beaucoup versaient sataniquement, déjà, en pensant à son joli petit tchador noir ! Est-ce l'année des Sans-Culottes qui aurait déclenché un acte symbolique anti-sexe ? Va-t-elle poursuivre dans cette voie et lancer une vaste opération **« glanons les glaouis » ?** Toujours à l'affût des faits se trouvent les socio-culs du *« Peuple Breton »*, dans une enquête qui porte d'abord sur l'identité réelle de l'âne !

Comme les trois mousquetaires, et les paires qui soi-disant restent troïka, nous avons quatre hypothèses !

– Un gendarme de base ? Pourquoi pas ? Leur dérèglement intérieur les amène à écrire des lettres **â**nonymes. Ils mettent leurs généraux dans tous leurs états, comme dans les **chevènements** de 89 ! Aussi cons que les profs (gendarmes et profs : même combat des sans-cagnottes ?), ils voudraient un état **généreux !** Ils sombrent vraiment dans l'état d'âne !

« Le PB » mène l'enquête avec la police des polices, la CIA... et avec le fameux Képi du Gendarme Breton (le KGB) sur la tête.

– Deuxième hypothèse : l'âne républicain du curé de Camaret. Mais celui-ci a un alibi. Il n'a pas pu sortir de l'été. Sur toute la presqu'île de Crozon, les noyaux durs des sous-marins du M.R.P.S., courant **Fabie-Tapius** (« pour l'entreprise de catch ») préparaient leur contribution au congrès. Ils ne supportaient pas le côté républicain, laïque et obligatoire, socialo-rétro de l'âne !

– Troisième suspect : Jack Lang, à cause de son ânerie sur l'île de La Réunion. Comme on lui demandait une aide après le passage d'un ouragan sur cette île, le maire de Blois s'est excusé en écrivant qu'il avait transmis **au ministère des Affaires étrangères !** On veut bien le laisser jouer les précurseurs, mais La Réunion, dans la version officielle, est réunie. A la France quasiment éternelle. Il a donc gagné le titre de **« Bonzoreil d'âne »** 89 ! (Dans cette île, les métropolitains sont appelés « bonzoreil »).

Ajoutons au dossier qu'on l'a souvent vu ramper devant Tonton, c'est un privilèche, mais personne ne l'a encore vu marcher à quatre pattes publiquement... Par contre, il a dansé avec des dames de manière très médiatique. Avant l'intervention BB ! Ah, les boules !

– Le quatrième secteur possible est celui du ministricule de **l'environnement,** en plein état **d'âne** sur les chemins de **faire** de l'écologie ! On a déjà vu Brice Lalonde assis à côté d'un préfet. Certains Jacobins estiment que le boulot du fonctionnaire est d'anonner la version officielle. Et pourtant, celui qui avait l'air d'un âne n'était pas souvent le préfet, dit-on !

Brigitte Bardot aurait-elle alors voulu s'associer aux baba-cools les plus venimeux et passer à un acte inspiré par leur slogan *« Tu nous les brises, Lalonde »*. Notre expert est l'ex-vert.

Agen, le matin du 4 août.

Laou NEDELEG

D'autres le disent

Les raisons d'un charcutage

Entendu à Lannion, d'un sous-préfet, lors de son installation : « Quand je débutais dans la fonction à Nantes, je me souviens avoir entendu un ministre de l'Intérieur de l'époque, dont je tairai le nom, dire : *« Il faut soustraire la Loire-Atlantique des influences autonomistes bretonnes »*. C'est comme ça qu'on a hérité d'une région « Pays de Loire » qui n'a aucune unité ».

Vous avez dit régional ?

C'est la première programmation du nouvel orchestre régional, dont le budget annuel va être de l'ordre de 18 MF, et elle ne comporte pas UNE SEULE œuvre d'un compositeur de Bretagne ! C'est vraiment un comble !

La Bretagne ne manque pourtant pas de compositeurs passés (Paul Le Flem, Jean Cras, Paul Ladmirault, Bourgault-Ducoudray, Duhamel et bien d'autres) et actuels, et il est vraiment choquant de constater que le nouvel orchestre les ignore superbement... Il est pourtant évident que la création musicale ne pourra pas se développer en Bretagne si les compositeurs bretons ne peuvent faire jouer leurs œuvres par des musiciens professionnels...

Verts trop verts

Au moment où la CFDT critique les tarifs de prestige-profit de la SNCF en Bretagne avec le TGV, où la CGT demande des arrêts dans des gares délaissées (Plouaret-Trégor qui, avec Lannion, dessert 65.000 habitants), les Verts de Guingamp disent *« Bravo au TGV »* (OF 18-9-89). Rappelons que pour les transports à l'intérieur de la Bretagne, le TGV ne fait pratiquement pas gagner de temps (1) ; par contre il accroît le coût des transports et polarise le trafic sur un petit nombre d'agglomérations déjà favorisées. On prévoit déjà des grands parkings supplémentaires à Rennes, St-Brieuc, Guingamp, ce qui prouve que le TGV ne réduira pas le recours à la voiture individuelle. Faire l'éloge du TGV, c'est faire celui des déséquilibres régionaux. Inexpérience d'un groupe local de Verts... ou volonté de se rapprocher du PS ou de l'opinion moyenne ?

(1) Faute de ligne à grande vitesse.

Bizarre...

La B.A.I., compagnie bretonne de transports maritimes, n'est pas autorisée par le pouvoir parisien à reprendre la branche française de la Sealink. Par contre, toute compagnie étrangère est bienvenue pour cela. De même, la Banque de Bretagne n'est pas autorisée à s'associer au Crédit Mutuel de Bretagne. Mais on autorise la BNP – Banque Nationale de Paris – à reprendre la B. de Bretagne. Bizarre. Y aurait-il une volonté en haut lieu, d'empêcher la formation de groupes financiers bretons de taille européenne ?

La Banque de Bretagne :

Un second détournement de l'épargne bretonne

BANQUE DE BRETAGNE : CARACTÉRISTIQUES

1) Chronologie datée : Création en 1909 à Rennes à l'instigation de la Banque de France par des banquiers bretons, d'un office régional de réescompte qui rallia à son enseigne par la suite d'autres banques.

1912, Banque Boscher de Langle, à Loudéac ; 1922, Banque Bouché, à Pontivy ; 1923, Banque Goaster, à Tréguier ; 1932, Comptoir d'Escompte de l'Ouest et d'autres encore.

99 bureaux et agences avant la nationalisation, plus d'une douzaine ont fermé depuis.

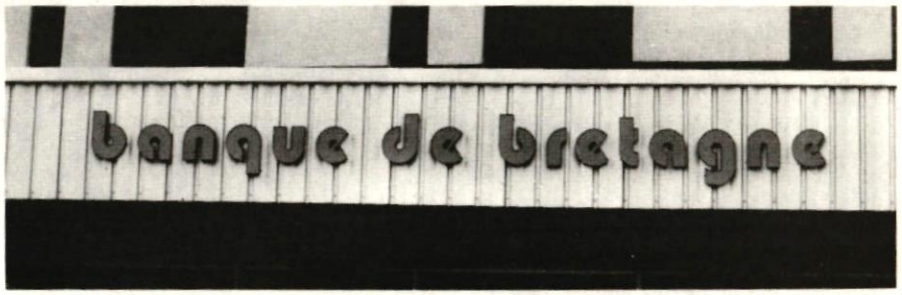
2) Évolution du personnel et dépôts clientèle : Années : 1955, 1965, 1975, 1989. Effectifs : 426, 585, 1.142, 1.150 environ. Dépôts : 330 K²F, 1.652 K²F. Comptes : 29.691, 29.405, 80.463.

3) Poids économique : 60e place des entreprises françaises. Une filiale : La Banque de la Cité : siège/agence à Paris, spécialisée dans la clientèle du monde des arts : cinéma, théâtre, peinture, musique, show bizz. Xavier de Villeneuve, actuel président, n'a qu'une faible marge de manœuvre et ne compte probablement pas s'en servir, assurant ainsi l'État de sa docilité.

Banque de Bretagne

Dernière minute : L'Etat vient d'autoriser la Banque Nationale de Paris à « acheter » la Banque de Bretagne. Cette dernière, bretonne par vocation, étatisée sous le premier septennat de Mitterrand, se trouve désormais sous le contrôle d'un géant dont la Bretagne ne constitue qu'une part minuscule du marché. *« Aucune mesure de licenciement n'est prévue pour le moment »*, déclare le directeur général de la BNP.

On parle même de poursuivre les réductions d'effectifs. On s'inquiète, dans le personnel de la Banque de Bretagne, d'une « rationalisation au niveau des sièges ». Visiblement, le gouvernement n'a pas voulu renforcer le pôle bancaire mutualiste breton, qui représente 80 % du marché local (CMB, Crédit Agricole, Caisses d'Epargne). Les syndicats n'ont pu obtenir de garantie de volet social de l'annexion à la BNP. Les inquiétudes furent vives dans le personnel.



Historique et chronologie récente

La Banque de Bretagne fut à son origine le regroupement de plusieurs banques à caractère familial du nord de la Bretagne et garda jusqu'à nos jours son orientation vers la clientèle des commerçants, artisans et entreprises.

A la fin des années 60, à l'instar de l'ensemble de la profession, elle connut une progression spectaculaire parallèlement au développement des techniques nouvelles de paiement et au recours systématique au crédit par tous les agents économiques, progression qui se concrétisa par un accroissement des effectifs et des guichets du réseau.

Avec le début des années 80 et la nationalisation de la quasi-totalité du système bancaire, son avenir et sa personnalité devaient être profondément modifiés et hypothéqués. Plus qu'un contrôle accru sur le crédit, car il existe d'autres méthodes de lutte anti-inflationnistes, ce fut surtout une source de financement économique et politique pour le train de prestige de l'État français et au détriment des promesses sociales, bases sur lesquelles le gouvernement et toute l'oligarchie ploutocratique française qui gravite autour s'étaient fait élire.

Par la nationalisation, l'État français devenait l'actionnaire unique dans la majorité des banques françaises non mutualistes et la Banque de Bretagne rentrait ainsi dans le secteur semi-public. En ponctionnant la totalité des résultats bénéficiaires et donc en supprimant ses possibilités d'autofinancement, il privait la Banque de Bretagne de tous ses moyens de développement. En refusant de réinvestir et d'accroître les fonds propres, en prélevant d'autorité 3 K²F pour combler le gouffre de la sidérurgie lorraine alors qu'en Bretagne la situation était autant, sinon plus critique mais fractionnée en de multiples cas économiques et sociaux et donc plus facilement contrôlables par la désinformation ou la mésinformation médiatique française, l'État affichait sinon sa volonté à court terme de liquider l'établissement de crédit en le faisant contrôler par un groupe un peu moins régional, du moins son manque d'intérêt.

Son attitude à l'égard du volet social face à l'avenir de la banque ne pèse pas bien lourd, les salaires n'ont que peu progressé, l'embauche s'est faite pour remplacer des personnels considérés comme surpayés par des diplômés titulaires de formation de qualité à des salaires « bon marché ». Il y a tout lieu de craindre que l'aspect social ne représente pas une priorité dans le cas d'un éventuel adossement. A l'instar des négociations menées par Diwan, l'État français s'atermoie et laisse la polémique sur le repreneur éventuel se développer en excusant ses reculades successives par le problème du précédent qui serait créé dans le cas d'une prise de participation dans le capital d'une entreprise publique par un établissement coopératif privé tel que l'était l'entreprise mutualiste la plus déclarée jusqu'en janvier 89 : le CMB lui préférant le CIO orientation grand ouest oblige. Louis Uchou, président du CMB et dont la région et ses intervenants économiques peuvent être redevables par ses positions à l'encontre du centralisme forcené dont nous sommes victimes, mit le gouvernement devant ses responsabilités à la fin du mois de janvier 89. Le CMB s'était prononcé pour un maintien global des effectifs et gelait la progression de sa succursale : la BCMB, directement orientée sur la clientèle cible traditionnelle de la Banque de Bretagne : les artisans, les PME et les entreprises d'envergure mais devant l'absence d'une décision rapide des pouvoirs publics il a recommencé à embaucher depuis février et donne le feu vert à l'action commerciale en direction de la clientèle Banque de Bretagne depuis avril ou mai afin de ne pas décrocher face à la concurrence, que l'on nous suggère farouche, dans le grand marché de 1993.

De son côté, la direction de la Banque de Bretagne poursuit une politique d'effondrement sur elle-même qui consiste à abandonner la clientèle de particuliers en fermant de nombreux bureaux, une quinzaine depuis un an, d'autres fermetures sont en projet, déstructurant le réseau, déjà peu dense, qui malgré tout représentait l'image commerciale de la Banque et créant, à la longue, une situation de sureffectif. Le prétexte avancé en est le coût d'exploitation, bien qu'une grande partie d'entre eux ne soient pas déficitaires, et, surtout, la nouvelle orientation commerciale.

Force Ouvrière BANQUES

EUROPE : Quelques chiffres à savoir

L'Europe, tout le monde en parle. En France, le discours dominant est marqué par la crainte. Les banquiers agitent l'épouvantail du marché unique du 1er janvier 1993 pour pratiquer une politique salariale marquée par la baisse du pouvoir d'achat et une politique de l'emploi caractérisée par la baisse des effectifs.

QU'EN EST-IL EN RÉALITÉ ?

- La France est le seul pays où l'évolution des salaires dans les banques est inférieure à l'inflation.
- La France est le pays où le temps de travail dans les banques est le plus élevé.
- La France est le pays où les coûts salariaux sont les moins élevés.
- La France possède en Europe le système bancaire le plus puissant.

Malgré la promesse des pouvoirs publics d'apporter 1 K^2F dans le capital de l'entreprise, l'attitude de la direction générale crée toutes les conditions pour mettre les salariés et les partenaires économiques devant le fait accompli par ses erreurs d'orientation et l'absence d'information et de consultation, ce qui entraîne une démoralisation des salariés et une fuite de l'encadrement chez la concurrence. FO et CFDT syndicats majoritaires et actifs interpellent régulièrement la direction générale d'État sur ces problèmes. Il y a tout lieu de craindre que l'état d'esprit actuellement répandu dans l'entreprise, la défiance face aux dirigeants et l'inquiétude face à l'avenir ne créent une accentuation de la déstructuration et entraîne l'obligation d'un rachat forcé avant une année sans qu'une préférence ne puisse être envisagée selon le partenaire. A présent le racheteur pourrait être autre que le CIO ou une autre banque mais une compagnie d'assurance : tout aura été fait pour éviter la constitution d'une puissance financière spécifiquement bretonne et seule capable de donner le moyen à la région de se développer. L'État français pourrait enfin, après une politique de quelque huit années parvenir à faire disparaître de l'économie régionale un élément prépondérant de son développement ainsi qu'un nom qui fit autorité depuis des décennies sur le marché du crédit et dans l'investissement en Bretagne.

La Banque de Bretagne et son environnement régional : économie et culture

Soucieux de ne pas déplaire aux messieurs de Paris, plus préoccupée de sponsoriser des concours hippiques, des tournois de golf ou des opéras, l'actuelle direction ne laisse rien à la culture régionale. Sur le plan culturel, malgré le titre ambitieux qu'on lui donna à sa création, la Banque de Bretagne est en rupture quasi-complète avec cet environnement dont la spécificité est encore bien marquée et pas seulement en milieu rural, il n'est que de considérer les festivals à caractère traditionnel en milieux urbains. Si nombre de ses cadres sont à l'occasion bretonnants par ce qui leur semble être une erreur de jeunesse, il leur serait du plus mauvais goût, pour leur avenir professionnel, d'émettre un avis favorable sur l'utilisation d'un des idiomes indigènes dans leur travail ou au travers des loisirs auprès d'une direction dont l'attitude est calquée en tous points sur celle d'une époque à laquelle ils n'étaient d'intentions bien nées que de Versailles. De mauvaises langues vous diront que dans notre siècle d'errance, à la Banque de Bretagne, la promotion pour les porteurs de particules-titres gigognes marche beaucoup mieux que la savonnette à vilains de l'époque bénie pour accéder à un titre de noblesse au moyen d'une charge au Parlement de Bretagne. Il ne serait non plus question d'évoquer l'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne par une direction qui se réfère exclusivement aux directives parisiennes.

Par sa présence dans la distribution du crédit, par la tenue des comptes des entreprises (1 sur 3 est cliente) et par les conseils et prises de décision souvent courageuses de ses responsables d'agence dans l'octroi de prêts pour des entrepreneurs aux projets audacieux, la Banque de Bretagne aura participé à l'économie régionale, à l'essor de la région au maintien de l'activité économiques et de l'emploi depuis des décennies, fidèlement intégrée et à l'écoute des besoins de la clientèle, ce qui malheureusement ne semble plus guère être le cas aujourd'hui, manipulée de Paris plus qu'autonome.

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX.

Humeur

De temps en temps un militant quitte l'UDB pour rejoindre un « grand parti ». En général le transfert se fait au bénéfice du Parti socialiste.

D'après leurs déclarations, leur démarche est justifiée par la nécessité d'être efficace pour la Bretagne, ce qui, à leurs yeux, ne peut que les conduire au PS, détenteur actuel du pouvoir.

Voilà une attitude bien pitoyable car, soit qu'ils mentent, soit qu'ils n'ont rien compris.

Le mensonge consiste à soutenir qu'ils vont continuer à défendre le peuple breton dans leur nouvelle formation alors que le ralliement n'est justifié que par la perspective d'une carrière politique que ne peut leur garantir l'UDB. Mais peut-on le dire lorsqu'on entre chez d'autres où il y a déjà de nombreux prétendants ?

S'ils ne sont pas animés par ce désir de faire carrière ils n'ont pas compris que, dans leur nouveau parti, ils seront minoritaires et que les idées bretonnes qu'ils défendront n'auront aucune chance d'émerger face à d'autres priorités et surtout au jacobinisme toujours présent.

Les partis français n'ont jamais fait autant de promesses en faveur de la Bretagne (aménagement du territoire, langue bretonne, réintégration de la Loire-Atlantique, etc...) qu'au moment où l'UDB faisait des bons scores électoraux (1979), scores qu'elle a retrouvés (plus ponctuellement) en 1988.

La seule possibilité de faire valoir des idées bretonnes dans un parti français n'existera que lorsqu'il y aura un parti breton fort qui attirera une proportion intéressante de l'électorat. C'est seulement à ce moment-là que les transfuges de l'UDB pourront se faire entendre. Et si l'UDB perd son audience, ils perdent leur petit poids. C'est simple.

La situation est identique pour les écologistes qui viennent de confirmer aux élections européennes leur bon score des élections municipales. Le PS leur propose déjà de former une tendance supplémentaire qui permettra peut-être à celui-ci de rester au pouvoir mais les revendications écologistes seront enterrées. Les 12 % aux Européennes feront beaucoup plus pour le combat écologiste que le fauteuil ministériel de B. Lalonde.

Bretons ou/et Verts, soyons nous-mêmes dans notre organisation spécifique. Le poids de notre électorat a beaucoup plus d'importance que le petit rôle qu'on peut nous laisser jouer dans un « grand » parti.

Défendre son peuple même dans la discrétion est bien plus respectable qu'un ralliement intéressé. Défendre son peuple est une idée moderne. Rarement l'actualité n'aura mis au devant de la scène les revendications nationales des peuples, y compris de certains qu'on croyait digérés par des Etats forts.

La défense des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes est une raison de vivre enthousiasmante et une bonne raison pour rejoindre l'UDB et y rester.

Jean ROUDAUT

La rentrée du breton

1) A Diwan



Pour le second degré de Diwan les lexiques et manuels sortent régulièrement.

Avec ses 21 écoles, ses 65 salariés (+ 10 par an).

Diwan est le fer de lance – depuis 1977 – de l'enseignement en breton. La présentation faite dans le *PB/PV* d'octobre 1988 demeure valable avec les variations suivantes : plus de 600 inscrits (+ 16 %) – chiffre encore provisoire, qui sera dépassé sous peu – et deux nouvelles écoles : Quimperlé et Crozon. Des classes primaires nouvelles à Nantes, Landerneau, Lannion. Une 5e au collège Diwan de Brest, désormais transféré au Relecq-Kerhuon, avec 10 élèves nouveaux en 6e (15 à 20 l'an prochain), avec le régime du semi-internat. Les conditions d'accueil sont désormais normales. Le centre du Relecq-Kerhuon sera aussi le siège d'An Here (éditions en breton pour les enfants), Stumdi (formation continue) et de Diwan-Treglonou également. Ces transferts auront lieu en cours d'année.

Les écoles Diwan les plus importantes sont actuellement Quimper (une soixantaine d'enfants), St-Brieuc, Lannion et Brest (une cinquantaine).

Avec un système d'enseignement original (par immersion) non reconnu par l'Etat, Diwan demande toujours à l'Education « nationale » de faire une évaluation objective de ses résultats. Diwan a la volonté de résoudre les problèmes de formation des maîtres **et recrute des stagiaires, des instituteurs** (s'adresser à Diwan, BP 22, 29 Lannilis). Le financement provient pour 1/4 des virements automatiques mensuels de plus de 3.000 personnes, pour 1/4 des aides de l'Etat qui a quand même signé des contrats pour un petit nombre de classes, pour un autre quart des collectivités locales bretonnes et de la CEE, pour un budget supérieur à 10 millions de F.

Diwan demande à l'Etat de passer l'éponge sur ses dettes à l'URSSAF, pour assainir sa situation. Il va de soi que l'autofinancement par les virements automatiques des Bretons est la seule ressource assurée qui donne à Diwan un minimum d'indépendance financière.

2) Dans les classes bilingues du public

L'APEEB nous communique les effectifs du bilingue public au 5 septembre 1989 :

Commune	Niveau	Nbre d'élèves
Cavan (22)	Primaire maternelle	15
Lannion (22)	maternelle primaire secondaire	96
Landerneau (29)	maternelle primaire	14
Pontivy (56)	maternelle primaire	30
Lanester (56)	maternelle primaire	33
Rostrenen (22)	maternelle primaire	34
Rennes (35)	primaire secondaire	71
Saint-Rivoal (29)	maternelle primaire	20
Brec'h (56)	maternelle primaire	30
Trégastel (22)	maternelle	12
Douarnenez (29)	maternelle primaire	18

L'APEEB fait les remarques suivantes :

1. La croissance globale des effectifs est de 37 % correspondant à une augmentation d'une centaine d'enfants (nombre total : 370) ; il y a poursuite de la mise en place de filières complètes de la maternelle au primaire et ouverture de trois nouvelles écoles ; dans le secondaire, une poursuite de l'enseignement bilingue est proposée aux élèves à Rennes et à Lannion, sous la forme de cours de breton et de l'utilisation du breton dans l'enseignement de différentes matières.

Ceci indique que de plus en plus nombreux sont les parents d'élèves de Bretagne qui ont compris que l'Éducation nationale peut et doit assurer une formation de leurs enfants en breton et un apprentissage de la langue régionale. De plus en plus nombreux sont également les parents d'élèves décidés à exploiter ces possibilités offertes par les écoles publiques de Bretagne.

2. Cependant les capacités de l'Éducation nationale de répondre à la demande restent très faibles : ainsi à Brec'h (56), il a fallu une mobilisation forte de parents pour obtenir un poste malgré une demande attestée depuis deux ans ; à Douarnenez, l'enseignement de la classe bilingue est assuré à mi-temps par une conseillère pédagogique, ce qui prive de nombreux enfants d'une initiation dans le Finistère Sud ; à Saint-Rivoal, aucun instituteur bretonnant n'était nommé à la rentrée, ce qui menace l'existence de la première école bilingue de l'Éducation nationale en Bretagne. (Et ce, alors que des enseignants compétents sont candidats au poste ; il s'agit, certes, d'instituteurs extérieurs à la Bretagne, mais quand donc la compétence « enseignement en langue régionale » sera-t-elle un critère de mobilité des enseignants ?). 1 instituteur bretonnant est arrivé une semaine après ; dans le secondaire, l'Éducation nationale sollicite l'intervention de personnes extérieures compétentes pour l'enseignement en breton de différentes matières (8 h 30 par semaine en breton en 6e bilingue à Lannion) ; enfin, dans le Trégor (22), le départ à la retraite d'un enseignant itinérant prive environ 400 enfants d'une initiation à la langue entamée depuis plusieurs années dans de multiples écoles ; à Pont-Scorf, les parents d'élèves vont-ils devoir encore donner des cours de breton le samedi matin comme ils le font depuis deux ans ?

En l'absence d'une politique de formation d'enseignants bilingues du premier et du second degré, l'Éducation nationale procède, cette année comme précédemment, à des mouvements de bouche-trous. De ce fait, on est conduit à déshabiller Pierre pour habiller Paul, à supprimer un enseignement ancien et en entamer un autre ailleurs, ainsi qu'à réduire le nombre d'enfants en initiation (6.000 dans le premier degré en 1988-89). Drôle d'arithmétique !

J.J.M.

(1) APEEB - Association des parents pour l'enseignement du breton, BP 2507, 35025 Rennes Cedex.

L'enseignement en Bretagne

Yann FIEVET

II. Les enseignants

Après les élèves et étudiants (P.B. septembre), voici les enseignants. Notre étude porte sur les enseignants des premier et second degrés. Pour le secteur privé, seuls les enseignants des établissements sous contrat sont comptés. Tous les chiffres sont ceux de l'année scolaire 1987-1988, et concernent la Bretagne à cinq départements.

Les enseignants du premier degré

Il s'agit des instituteurs des écoles préélémentaires (maternelles) et élémentaires (primaires). On comptait, en Bretagne, en 1987-88, 23.574 instituteurs, soit 6,9 % du nombre d'instituteurs de la France métropolitaine (343.664). Les instituteurs du privé représentent en Bretagne 35,6 % du total contre 11,8 % en France métropolitaine. La situation départementale diffère sensiblement de la moyenne régionale : dans les Côtes-du-Nord, la part du privé n'est que de 27,7 % contre 44,8 % dans le Morbihan. Les instituteurs du privé de Bretagne représentent 20,7 % (1/5) du total des instituteurs du privé de la France métropolitaine (pour 5 % chez les instituteurs du public).

La répartition des instituteurs du premier degré, selon le sexe, montre la prédominance des femmes, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Cependant la féminisation est plus grande dans le privé et plus importante en France métropolitaine qu'en Bretagne. Dans le public, en Bretagne, 71 % des instituteurs sont des femmes, contre 73,4 % en France métropolitaine. Des différences sensibles marquent la situation départementale : de 66,4 % dans les Côtes-du-Nord à 74,1 % en Ille-et-Vilaine.

Dans le privé, la part des femmes est plus importante encore : 86,3 % en Loire-Atlantique, 92,4 % dans le Finistère, 88,2 % en moyenne bretonne, 90,5 % pour la France métropolitaine.

Les enseignants du second degré

La Bretagne comptait en 87-88, 30.076 enseignants du second degré (collèges, lycées professionnels, lycées), soit 7,4 % du total de la France métropolitaine (408.864). La part des enseignants du secteur privé est de 40,5 % en Bretagne pour le second degré quand elle n'est que de 19 % en France métropolitaine. Dans le second degré, la répartition départementale public/privé confirme les différences mises en évidence précédemment pour le premier degré : c'est dans les Côtes-du-Nord que la part du privé est la plus faible avec 35,3 % et dans le Morbihan qu'elle est la plus forte, avec 47,4 %. Les enseignants du second degré breton représentent 15,7 % des enseignants du second degré privé de France métropolitaine (5,4 % dans le public).

Enseignants : Tableau récapitulatif

	Nombre	% privé	% femmes
PREMIER DEGRÉ			
22	3.378	27,7	72,9
29	4.957	34,9	77,4
35	5.048	35,1	78,7
44	6.439	35,4	77,8
56	3.752	44,8	77,7
BZH	23.574	35,6	77,1
France	343.664	11,8	75,5
SECOND DEGRÉ			
22	4.227	35,3	51,9
29	6.671	44,4	52,7
35	6.211	37,6	55,4
44	8.345	38,4	54,9
56	4.622	47,4	51,9
BZH	30.076	40,5	53,6
France	408.864	19,0	56,5
1er et 2e DEGRÉS			
22	7.605	31,9	61,2
29	11.628	40,4	63,2
35	11.259	36,5	65,9
44	14.784	37,1	64,8
56	8.374	46,2	63,3
BZH	53.650	38,4	63,9
France	752.528	15,7	65,2

Breizh-Eco/commission socio-économique de l'UDB.

La féminisation est nettement moins importante dans le second degré que dans le premier degré. Dans le secteur public en Bretagne, la part des femmes est de 49,9 % (moins que les hommes) pour 54,5 % en France métropolitaine. Dans trois des cinq départements bretons, la part des femmes dans le second degré public est inférieure à celle des hommes : Morbihan (46,8 %), Côtes-du-Nord (47,4 %) et Finistère (48,9 %). Dans les deux autres départements, c'est la part des hommes qui l'emporte : Loire-Atlantique (51,8 %), Ille-et-Vilaine (52 %). Dans le privé, la part des femmes est toujours supérieure : 57,6 % dans le Morbihan, 60,9 % en Ille-et-Vilaine, 59,1 % en moyenne bretonne et 65 % en France métropolitaine. Ainsi, la féminisation est moins forte en Bretagne qu'en France métropolitaine tant pour le second degré public que pour le second degré privé. Au total (public + privé), la part des femmes est de 53,6 % dans le second degré breton contre 56,5 % dans le second degré de la France métropolitaine.

On peut répartir les enseignants du second degré selon leur statut : titulaires ou auxiliaires. Cette nouvelle répartition nous montre que la proportion des enseignants auxiliaires est beaucoup plus forte dans le secteur privé que dans le secteur public, tant en Bretagne qu'en France métropolitaine. Elle nous montre également que la part des auxiliaires est moins importante en Bretagne qu'en France métropolitaine pour le secteur public et que cette situation est inverse dans le privé. Dans le second degré public en Bretagne, 3,3 % des enseignants sont des auxiliaires pour 4,7 % en France métropolitaine. Dans le privé, la proportion d'auxiliaires est de 44,7 % en Bretagne (41,3 % dans le Morbihan, 49,1 % dans les Côtes-du-Nord), pour 50,4 % en France métropolitaine (plus d'auxiliaires que de titulaires).

Au total (public + privé), la part des auxiliaires dans le second degré est de 20,1 % en Bretagne pour 13,3 % en France métropolitaine. Cette différence s'explique bien sûr par le poids important du privé en Bretagne, secteur privé où précisément la part des auxiliaires est élevée.

Tous ces chiffres... et d'autres, dans Breizh-Eco n° 14 , Commande PPB, 15 F (port compris).

le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne, 43 rue de Kerampont, 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements : BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 4e trimestre 1989.

POBL VREIZH

Le séminaire d'été de la Jeunesse Démocratique Bretonne à Bréhat



Le séminaire d'été de la Jeunesse démocratique bretonne, organisation « jeune », sœur de l'UDB, a eu lieu les 26 et 27 août à Bréhat, après Groix. Après un accueil des participants à la mairie de Paimpol par M. Le Meur, maire-adjoint (le maire de Paimpol n'était pas en Bretagne) et par Pierre Morvan, conseiller municipal de Paimpol, des responsables de la JDB évoquèrent les travaux prévus sur « économie et culture » et l'importance de l'émergence d'un axe économique à l'Ouest de l'Europe, pour contrebalancer les effets de l'axe central européen.

Cette fois, des délégations de mouvements de jeunesse d'Alsace, de Flandre, de Catalogne du Sud...

Après un repas en commun, la première après-midi de travail fut consacrée à une table ronde avec des participants extérieurs à la JDB : dont le rôle fut d'ouvrir le débat :

Loeiz Le Bec, auteur des *« Bretons et leurs libertés »* (production Beltan-PPB) et militant breton depuis longtemps, fit un historique des rapports entre les mouvements politiques et culturels bretons et l'économie, en montrant que l'intérêt de ceux-ci pour l'économie était assez récent et que leur entrée dans la vie économique en tant qu'acteurs était tout juste ébauchée.

Yvonig Gicquel, directeur de la Chambre de commerce du Morbihan, souligna quelques évolutions récentes essentielles : l'intense mouvement d'urbanisation (population urbaine triplée depuis 40 ans, concentrée pour moitié dans 5 pôles, concentrée dans la bande côtière) ; la perte de 800.000 emplois primaires, depuis le début du siècle, en partie compensée par un doublement du secondaire, un triplement du tertiaire. Ces mutations s'accélèrent actuellement. Comment faire coïncider le plus-être (la culture) et le mieux-être (une économie plus équilibrée). Un problème est que les milieux économiques considèrent souvent – et parfois à tort – la culture bretonne comme passéiste.

Le mouvement culturel breton actuel représenterait 100 millions de francs, avec 122 emplois directs et de nombreux emplois induits. Il insista sur l'engagement personnel des militants dans les entreprises à intérêt culturel (actionnariat, mécénat...). Il souligna que l'action économique du CELIB est partie du mouvement culturel breton avant de toucher d'autres milieux.

Yann Ber Piriou, professeur de celtique à l'université de Haute Bretagne, souligna les réticences du mouvement breton, tourné vers l'histoire à l'origine, vis-à-vis de la langue d'une part, de l'économie de l'autre. Il insista sur la nécessité d'éviter d'opposer culture bretonne et culture en Bretagne, le contenu étant en évolution permanente. Il insista sur la nécessité de faire sans cesse la preuve de notre créativité.

Patrick Merien, pour Stumdi (formation permanente sur la culture bretonne) insista sur la volonté de créer un caractère économique avec une logique de gestion d'entreprise, tout en étant une association de 1901. La volonté est de vendre la culture bretonne dans les secteurs où elle est utile : les mairies, les communautés urbaines, les hôpitaux, les banques, le monde culturel semi-officiel (abbaye de Daoulas, etc...) et le mouvement associatif, qu'il soit à caractère culturel ou économique.

Donc, ici, le lien est étroit. On prévoit, en ignorant beaucoup de besoins, 150 emplois à créer pour des bretonnants. Stumdi avait prévu un rôle moteur pour les stages en langue française, mais ce sont les formations en breton qui l'emportent dans notre budget (près de 70 %), à la grande surprise de Stumdi.

Yvon Raoul, directeur de Diwan, évoqua les 70 salariés, les 600 enfants et la gestion en déficit, les deux écoles nouvelles de l'année, le budget étant de 10 millions de francs.

A l'issue de ces interventions, un débat nourri de 2 h 30 compléta les points de vue et dégagea des perspectives.

La journée du dimanche fut consacrée à des échanges sur les situations respectives chez les différents peuples sans Etat d'Europe.

La table ronde du dimanche fut fort riche. Il s'est agi en fait de confronter les diverses situations des peuples minorisés représentés à Bréhat : Catalans de l'Esquerra Republicana Catalana, Alsaciens de l'Elsass, Lothringen Volksbund, Flamands de la Volksunie, Bretons de l'UDB...

Situations diverses, essentiellement abordées du point de vue de la culture et de la langue.

Chaque situation réclame des solutions spécifiques. Pourtant les avancées, ici ou là, ont force d'exemple et sont pleines d'encouragement pour les peuples moins bien lotis : quelle différence entre la Catalogne disposant de chaînes de télévision entièrement diffusées en catalan, et la Bretagne où FR3 diffuse seulement un peu plus d'une heure d'émission en breton sur toute une semaine.



Des sénateurs UDB ?

Waaaouhh ! Ce n'est pas un siège au Palais du Luxembourg que visaient les candidats présentés par l'UDB aux élections sénatoriales qui intéressent cette année les départements des Côtes-du-Nord et du Finistère !

Gabrielle Perrin, Fanch Le Péru, Per Gregam et Iffig Rémond, sur une liste UDB (22) ou avec des colistiers rénovateurs communistes, Frankiz Breizh et nouvelle gauche (29), mettent activement à profit cette échéance pour dire qu'une autre politique est possible pour la Bretagne, son économie, sa culture... Et ça en fait grincer, des dents ! L'UDB a réclamé le remplacement du sénat actuel par un sénat des régions et dénoncé le mode de désignation d'une institution surannée, quoique juteuse pour certains. Un peu plus de 2 et de 3 % des grands électeurs, c'est peu, mais cela fait plus de 110 grands électeurs !

Savent-ils ce qu'ils disent ?

Ces derniers mois les princes qui nous gouvernent nous ont amplement battu les oreilles de la célébration du bicentenaire de la Révolution et de l'application de l'Acte Unique Européen, deux thèmes de propagande qui sont l'occasion de déclarations mystificatrices dont voici quelques exemples récents.

Ainsi, quelques jours avant le 14 juillet se sont rassemblés à Paris plus de 300 parlementaires, venus de 40 pays francophones membres de l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (qui s'est transformée à cette occasion en Assemblée Parlementaire Internationale de la Francophonie, et qui d'association est devenue rien moins qu'une assemblée internationale consultative). Lors de ce rassemblement le français a été présenté comme une « langue de liberté : (1) et Laurent Fabius y a déclaré que « francophonie et principes de 1789 sont unis par un lien fort et actuel » et que « personne ne pourra oublier en effet que le français est la langue des dix-huit articles de la Déclaration des droits de l'homme ».

Mais le français n'était-il pas aussi la langue dans laquelle écrivait le polémiste Rivarol, futur défenseur de la monarchie absolue, lorsqu'il présentait en 1782, devant l'Académie de Berlin, son « discours sur l'universalité de la langue française, rejoint plus tard par l'abbé Grégoire qui écrivait en 1794 dans un rapport à la Convention : *« si notre idiome a reçu un tel accueil des tyrans et des cours (...) quel accueil ne doit-il pas se promettre de la part des peuples à qui la France républicaine révèle leurs droits en leur ouvrant la route de la liberté »* (2).

Bref depuis deux siècles, nos gouvernants, tout comme les émigrés revenus en France en 1815, n'ont rien appris, ni rien oublié et reprennent de la gauche à la droite, des socialistes aux gaullistes, sinon aux fascistes, la même attitude, la même politique de chauvinisme linguistique. Ils n'oseraient peut-être pas reprendre (et encore...) telles quelles les paroles de Barrère, membre du Comité de Salut Public lorsqu'il déclarait en 1794 : « Le fédéralisme et la superstition parlent breton, les émigrés et la haine contre la République parlent allemand, la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle basque ». Mais au nom du progrès, de la modernité ou de toute autre bonne raison ils sont en fait d'accord avec Barrère qui disait dans le même discours : « Chez un peuple libre, la langue doit être une et même pour tous » Et sans (vouloir) s'en rendre compte ils entérinent et mettent en pratique une politique linguistique marquée, selon les critères d'un linguiste est-allemand cité par L.J. Calvet (3), par les quatre constantes des politiques linguistiques des Etats fascistes : purisme xénophobe au niveau de la langue nationale, centralisme anti-dialectal, centralisme nationaliste hostile aux minorités nationales, expansionnisme linguistique hors des frontières.



Invitation au 14 juillet, selon « Le Canard », 1989.

Un article paru dans *« Le Monde »* (4) sous la signature de Gabriel Péronnet, ancien ministre, laissait espérer que certains veulent rompre avec la politique française de chauvinisme linguistique. N'était-il pas intitulé : *« Europe-Protéger toutes les langues »*. En fait il ne s'agissait que de « favoriser la prise de conscience de la nécessité d'une politique globale sur le plan européen en faveur de l'apprentissage des **grandes langues de l'Europe** (5) », dans le but de lutter contre la place de l'anglais en refusant un « bilinguisme qui ne manquerait pas de faire de l'anglais le seul dénominateur des langues parlées en Europe ». Evidemment, dans l'esprit de M. Péronnet, le breton, le gallois ou le basque ne sont sans doute que de petites langues sans intérêt. Et après avoir eu droit à l'équation langue française-liberté, nous tombons sur le couple francophonie-Europe et M. Péronnet termine son article en affirmant : *« la francophonie et l'Europe doivent se développer d'un même pas »* et évidemment pour lui, comme pour ses semblables, dans une France sensée devoir marquer l'Europe de son sceau, pour reprendre l'expression d'un Président de la République, il n'y a évidemment pas de place pour le breton. Faut pas rêver !

Et puisqu'il est question de l'Europe, faisons un sort à un autre article, paru également dans *« Le Monde »* (6), et au titre également prometteur : « L'ère de l'Etat-nation absolu est désormais close »... Voilà qui semblait intéressant et laissait espérer une ouverture sur l'Europe des peuples. Détrompez-vous, les membres du club Victor Hugo pour les Etats-Unis d'Europe (parmi lesquels Jean Daniel, Pierre Nora, Laurent Schwartz, Edgar Morin, Jean Ellenstein) n'en sont pas encore là. Ils viennent de publier un manifeste intitulé *« Appel pour le serment de Strasbourg »* (alors que le serment de Strasbourg en 842 marquait en fait le point de départ de deux Etats-nations, la France et l'Allemagne). Ne croyez-pas qu'ils se prononcent pour la disparition des Etats, ce serait trop beau, mais seulement, bicentenaire oblige, pour la disparition de leur toute-puissance : *« Les Etats-Unis d'Europe doivent annoncer (...) le dépérissement non des Etats, mais celui de leur toute-puissance absolue »*. Tout espoir n'est peut-être pas perdu car on peut lire aussi dans le manifeste que *« les Etats-Unis d'Europe doivent concrétiser la communauté de destin des nations et provinces, qui se lient en cette fin de siècle »*, peut-être ces braves gens finiront-ils par comprendre que l'union n'est pas volontaire et qu'en fait de provinces il y a souvent des peuples qui demandent à faire reconnaître leurs droits.

Nous avons encore bien du travail à faire pour que nos positions soient comprises et admises. Mais que toutes les personnalités pleines de bonnes intentions citées ici sachent que le peuple breton existe et prend conscience de sa force.

Y.J.

(1) « Ouest France », 10 juillet 1989, p. 2.

(2) Cité dans « La guerre des langues et les politiques linguistiques » de Louis-Jean Calvet, Edit. Payot, 1987.

(3) Qui écrit dans l'ouvrage cité « Les différences entre la politique linguistique italienne sous Mussolini, espagnole sous Franco, allemande sous Hitler et la loi « relative à l'emploi de la langue française » votée en 1975 sont des différences de degré et non pas de nature ».

(4) « Le Monde » du 17-6-1989, p. 2.

(5) Souligné par nous.

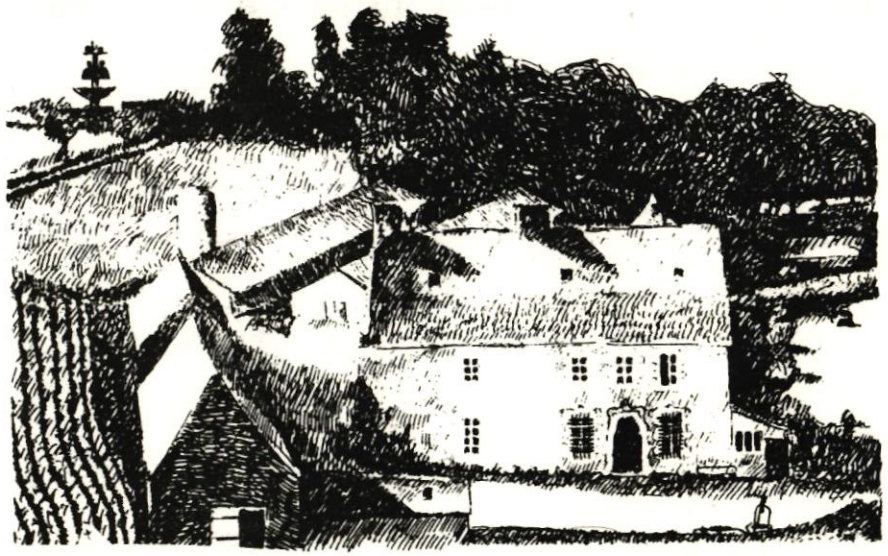
(6) « Le Monde » du 13-6-1989.

Glizh-Arc'hant

gant Fanch Treger

eil lodenn

Kentañ rann : Komis ar prizioù



Bep bloaz e vez dalc'het er c'hanton komis ar prizioù pe komis al labour-douar e-kreiz miz Gwengolo. Er bloaz-mañ emañ tro parrez Plouarmel da zegemer gouel bras ar venajerien. Azalek ar beure, en deiz-se e tered ar re-mañ eus pep korn ar c'hanton gant o loened hag o marc'hadourezh.

War dachenn ar c'homis, ur park bras war soul damdost d'ar bourk, ez eus bet kempennet kombodoù gant klouedoù houarn evit al loened : ar saout en un tu, ar moc'h en un tu all, an deñved hag ar c'hezeg un tamm pelloc'h. Tro-zro d'ar park ez eus ivez stalioù e-lec'h ma c'hell tud ar c'hanton, labourerien-douar pe get, diskouez o legumaj, o frouezh pe o loened bihan : lapined, yer, houidi, pichoned ha zoken razhed-Indez.

Bez ez eus ivez diskouezadegoù mekanikoù labour-douar ha traoù a-bep seurt evit an dud diwar ar maez.

Pa grog ar c'henstrivadeg e teu ar brizachourien, an eksperted evel ma vez lâret, war an dachenn da brizañ al loened. E-touez saverien loened o chom e diavaez ar c'hanton e vez dibabet ar re-mañ. Aesoc'h e vez dezhe chom neptu.

An arvesterien a ra an dro d'ar park. Gwech ha gwech all en em gavont gant amezeien, mignoned pe tud eus o c'herentiezh ha neuze e chomont a-sav ur pennadig da evañ ur chopinad pe zaou en unan eus an ostalerioù digoret dindañ teltennoù. E-touez an arvesterien e weler pennoù bras ar c'horn-bro : an depute, ar senedour hag evel-just holl vaered ar c'hanton. Alies e vez tapet ar re-mañ da gemer perzh er strollad-barn evit ar chistr hag e tegouez gante tañva diouzh reñk nav pe dek seurt chistr : hini dous, hini kalet, hini gludennek, hini c'hwerv... evit dibab ar gwellañ. Ar pezh ne vez ket aes da ober peurvuiañ.

Pa vez echu gant ar saout, ar moc'h hag an deñved e teu tro ar c'hezeg. Neuze e weler an holl o tostaat ouzh al lis. Perak ? Moarvat abalamour eo chomet tost tre ar c'hezeg ouzh kalon an dud a-ziwar ar maez ha n'eo ket hepken ar venajerien. Gwechall e veze lâret ur menaj a zaou aneval, ur menaj a dri aneval pa veze anv eus ment ar menajoù. Ar marc'h pe ar gazeg a oa an Aneval.

Ha bremañ, daoust dezhe da vezañ bet didroadet gant an trakteurien e chom an dud tomm tre dionte c'hoazh. Hag e gwirionez eo un dudi arvestiñ ouzh diskouezadeg ar c'hezeg labour, skrivellet a-zoare ha plezhennet o moue, oc'h ober tro al lis heñchet gant ur c'hrennard e-pad ma lak ar perc'henn e skourjez da strakal. Na kaerat arvest p'en em lak ur vamm-gazeg da vont d'an trot pe d'an daoulamm he ebeul bihan war he lerc'h !

Er bloaz-mañ dre ma eo tro o farrez da zegemer ar c'homis emañ holl gwazed Glizarc'hant war an dachenn. Herve a zo deuet gant e saout hag e annoarezed, Paol gant e voc'h, Goneri ha Jakez gant ar gazeg nemeti chomet e Glizarc'hant, Olga.

Skrivellet mat ha fichet kaer eo bet houmañ gant Jakez ha me lâr deoc'h n'eo ket ur vezh gwelet anezhi oc'h ober tro al lis. Gant Jakez e oa deuet ivez ur c'hasedad patatez ken kaer hag irvin hag ur voutailhad chistr eus an dibab.

Ur wech echu diskouezadeg ar c'hezeg e ya ar venajerien da gas o loened d'ar gêr ha d'ober o labour. Goude e tistroint d'o c'hoan d'ar bourk. Koan diwezhat peurvuiañ ha hir, hir, dalc'hmat. Un eur da nebeutañ etre ar pladoù, amzer da selaou prezegennoù an aotrou Maer, prezidant ar c'homis, rener ar sindikad hag an Aotrou Deputé.

War-lec'h e vez lennet roll al loreidi.

« Arabadus

Hir ha padus ».

e vez ordinal al lennadenn-mañ met ret mat eo hen ober.

Ur priz kentañ en deus bet Herve ar Sidaner evit e saout laezh a ouenn Bro-Friz. An tad-kozh, eus e du, a zo lorc'h ennañ rak ar chist kinniget gant e vab bihan, Jakez, a zo bet dibabet evit ar priz kentañ e-touez unnek all.

A-vec'h ma chom un tamm amzer evit ar ganerien. Nebeut a ganaouennoù e brezhoneg daoust ma ne vez komzet koulz lâret nemet ar yezh-mañ ouzh taol.

Ne vez ket kalz a cheñchamant kennebeut nag er ganerien nag er c'hanaouennoù. Bep bloaz e ra berzh Per ar Bihan gant « Meksiii...kooo » ha Paol ar Bras gant « La Paimpolaise ».

Krog eo an dud da sevel o fenn a-dreñv diwar ar c'hadorioù pa echu animatourien ar strollad « Awel-Dro » da ginnig da bep hini ur skouerenn eus kannadig ar c'homis savet war an tomm gante, ennañ, evel bep bloaz, roll al loreidi ha neuze un toullad tresadennoù fentus diwar bluenn lfig, c'hoarzhadenn ziwezhañ ar gouel.

Echu eo oferenn bred miz Gwengolo al labour-douar !

Daoust hag ez eo dreist « langaj » ar Fransizien ?

Ne garan ket lakaat ar ger « galleg » a zo mesket e ster gant ster geriou all : Bro-C'hallou, gallaoueg... Mar befemp dichadennet dre ar skol gant ur yezh desket mat gant an holl a lakfen « franseg » gant an trefoedaj strewet gant ar Barizianed.

E-pad 25 bloavezh em eus kelennet diaesteriou ar-yezh-se evit servijout da sevel lizherou kenwerzhel. Diaes-kenan eo kenverian ar geriou etrezo evit doujan ar stumm gwregel anezho, ar stumm lies anezho, displegan ar verbou hervez o amzeriou, liesster ar geriou staget gant ur varrennig hag all...

Pep hini a gred ez eus ur seurt a vurzud e « sklaerder » doare-komz hor mistri, ha « gwevn » stummadur ar frazennou. Ur fouge a seurt-se a dalv evit ar re a vev etre bevennou o yezh nemeti hep gouzout ur yezh all. Hag ar vrezhonegerien dizesk e kenver ar pezh o deus klevet o tont eus muzellou o mamm n'int ket gouest da zistagan ur verb diouzh un anv-gwan, ur ger-mell diouzh un araogenn. N'int ket barrek da skrivan. Hag ouzhpenn-se e lennont gant bec'h. Falloc'h int eget ar re a lenne « Buhez ar Sent » e korn-toull o siminal ledan, laosk o bolontez da virout o langaj kasaet zoken. Kasoni hon eus e-kenver hor mistri e Pariz hag a flastr perlezennou ur Sevenadur evel ma reas Stalin, Jenjis Khan pe un euzhden all.

Sotoniou ar galleg mar evit Fransizien Berrwel

Ar soniou

Kavet eo bet talvoudus gwellaat skritur yezhou 'zo e-touesk an « arbennigourien » evit o lakaat a-rez d'ar vuhez vodern pe arnevez. Met ar savadur diroll evel hini ar galleg ne zegas ket re a evezh warnan nemet gant traou 'zo. Ha koulskoude peseurt darempredou digempenn etre ar skritur hag an distagadur ! Kalz a yezhou o deus reolennou resis evel an alamaneg, ar spagnoleg, an italianeg a ro buan c'hoant da lenn d'ar bugel e-pad ma 'z eus 5 million a dud e Bro-Frans ne vint ket mistri war al lennadur. Da gentan ez eus kensonennou gant un distagadur henvel pe damhenvel a dalv gant « se » e brezhoneg : « s, c, ç, x, z, ss » pe ar son « en » e brezhoneg : « ein, ain, en, in » pe c'hoazh : « o, au, eau » hep kontan gant an dibennou a servij evit gallekaat an anviou-tud evel « o, au, eau, aud, aut, ault, aux » ha petra c'hoazh. Ouspenn-se ez eus ur bern a c'heriou ne glot ket gant al lizherennou evel « monsieur », « femme », « fils » (mab) ha « fils » (neudou) hag all, hag all.

An euzhadennou « chimik » ijinet

Klasket o deus geriou nevez. Re baour e oant gant al latin setu perak e furchjont e-barzh ur yezh ne vez ket tost, tamm ebet : ar gresianeg eo. Maz eo ur ger evel « bicyclette » n'eus netra da lavarout. Brav eo gant « kuklos » = kelc'h. Met pa 'z eo mesket ur ger hanter-latin hag ur ger hanter-gresianeg e teu an traou da fall evel : automobile, télévision, cosmonaute hag all. Ijinet eo bet geriou a-hend-all n'int ket stag d'ar geriou fetis evel « agronomie » pell diouzh « champ », evel « psychothérapie » pell diouzh « esprit ». Evit echuin war ar geriou nevez e kinnigan deoc'h un euzhadenn eus ar re vilan : « hemophile » savet gant « hemo » – gwad ha « phile » = an hini a gar. Neuze e tiskenn ar paour kaez tud betek renk « ar sunerien-wad ». Par sonjan e disprizans an dud e-kenver ar geriou nann-implijet gant ar vrezhonegerien, zoken ar re implijet gant tud ar c'horniou-bro all, ouzhpenn ar re savet gant SADED (1) taolet er-maez gant ar re a-du gant ar brezhoneg poblek nemetan, e teu heug ganin a-enep dezho. Mar befemp desket e welfemp penaos o deus graet an Arabiz, an Hungariz, an Alamaniz evit krouin geriou hervez ar c'havadennou nevez.

Ar c'hensonennou doublet

Ur gudenn eo gouzout perak daou « 1 », daou « t », daou « n » gant ur ger ha perak unan hepken gant ur ger all tennet diouzh an hevelep gwrizienn : ordonner, ordinateur, bonhomme et bonhomie, combatif, combattant, honneur, honorable. Kevrin al latin, moarvat.

Kenglotaduriou ar reizhskrivadur

Fellout a ra din skrivan a-zivout an unander hag al liester, da lavarout eo a-zivout an « s ». Chans o deus ar saoznegerien peogwir e viez klevet an « s »-se dre un doare sklaer. Dison e chom « s » ar gallegerien, siwazh. Da bep hini d'en em ziluzian. Reolennou 'zo a lavarit. Ya met ret eo klask mat a-raok kompren. Ha c'hoazh n'int ket ar yezhourien a-du kenetrezo. Gwelit ivez ar geriou staget gant geriou all dre ur varrennig, da skouer. Gwelit ouzhpenn, an anviou-gwan-verb evit an emober. Ma chom divrall ho sonj e-kenver parfeted ar galleg, daoust hag ez oc'h prest da skrivan frazennou diaes dibabet mat ?

An islavarennou

E-barzh e kaver verbou implijet gant an doare-sujan. Hag an doare-sujan a zegas dibennou-ger dishenvel diouzh ar re implijet an aliesan. Ret eo prederian kalz evit choaj ar stumm dereat. An daou stumm e c'hellomp kemer, ken kizidik e vez an diforc'h e trezo.

Ar saozneg

Deuet eo bras levezon ar saozneg pe ar saoz-amerikaneg war « langaj » ar Fransizien. Met taolomp evezh ouzh ar varc'hadourien a laka « saoznegou » e ne vern ket peseurt lec'h evel « smoking » ne vez ket anavezet evel ur chupenn, na « water-closet » re nebeut anavezet evel « preziou » a gaver gant ar ger « toilets » ha traou all c'hoazh. Dirouestlet e vo ar gudenn pa zeuio ar saozneg mestr war ar yezhou all, ar galleg enno, evel ma welomp e pep lec'h. (Da genderc'hel).

Aldrig A NAONED

(1) Strollad an Deskadurezh Eil Derez heuliet ganin.

Kemennadenn

Daou staj brezhoneg d'an daoulamm a vo aozet gant Stumdi da vare an Hollsent :

Ar Chapel Nevez (Treger) eus an 23 betek ar 27 a viz Here.

Treglonou, eus an 30 a viz Here betek an 3 a viz Du.

Meur a live a zo, labouret e vez dre strolladoù bihan.

Stajoù Stumdi a c'heller kemer perzh enno war gont ar stummadur dibaouez.

Titour : Stumdi, BP 22, 29214 Treglonou, 98.04.08.31.

Niverenn nevez Breman

Eman niverenn nevez Breman o paouez dont er maez. Setu roll ar pennadou a vo kavet enni :

– An distro-skol ; frankiz evit Kabon Ha Meudeg ; Korsika : devezhiou etrevroadel Corti ; niveridigezh : un emklaskig en he lec'h ; politikerezh : Emgann ; kelzeier ; kazetennerezh ; Orvez : ur vezh ruz gant OF ; minorelezh : an durked e Bulgaria ; Kembre : Eisteddfod 1989 ; Kembre : tiez-hanv losket ; gouel sinema Douarnenez ; brezhoneg e « La Liberte ».

Lizher

Tro am eus bet da lenn amañ hag ahont un nebeud pennadoù-skrid a c'hellfe lakaat da grediñ ez eer, a-benn ar fin, war-zu muioc'h a genlabour etre Emgann hag UDB. Setu am laouena ! N'eo ket eus strolladoù politikel hon eus ezhomm evit ar mare, d'am meno. Eus un Talbenn Dieubiñ (ar strolladoù politikel hag hiniennoù unanet da dizhout **buan** palioù resis) skoret gant Sindikad Labourerien Breizh ne lavaran ket. Kement tra a ya war an tu-se a zo da vezañ harpet gant a re o deus da bal sevel Breizh warc'hoazh. Breizh enni Bretoned mistri war o buhez ha madoù o bro ha n'eo ket Ouestoned dindan gazelge.

Tremen poent eo lakaat an traoù sklaer war dachenn al labour. Ar sindikadoù gall e Breizh a zo enno leun a emsaverien a ra ul labour talvoudus moarvat, e-leizh a Vretoned gredus o stourm da wellaat stad al labourerien. Ar sindikadoù-mañ ne anavezont ket Breizh avat, aozet m'emaint holl hervez framm a rannvroioù melestradurel gall. N'int ket gouest da gas war-raok ur preder hag un ober hollek war dachenn hor bro. Ne ginnigont nemet respontoù darnel, hanter-ziskoulmoù, brizh-strategiezhoù. Un hanter efedusoc'h e vefe kaout ur sindidak breizhek. Heuliañ skwer Korsika, hag hini Okitania zoken, a zo d'ober.

Hag ur gefridi entanusoc'h a c'hell bezañ sammet gant an daou strollad politikel o deus un tammig pouez e Breizh ? Hag un dachenn gwelloc'h a c'hell bezañ kavet evit ur c'henlabour ?

Ma vefe digoret an hent-mañ ganeoc'h, ya sur e c'hellit en grediñ, e vefen-me e-touez ar re a yafe gantañ.

P. al Lez

Gouel Keltiek nant gwrtheyrn e hanternoz bro gembre

eus ar 27/10 d'an 3/11



D'an holl re a zo bet o c'hortoz e-pad pell amzer ur gouel keltiek e Bro Gembre kavit aman un nebeut keleier.

D'an deiziadou meneget a-us e vo dalc'het Gouel Keltiek Gwrtheyrn hevlene e Canolfan laith Genedlaethol nant gwrtheyrn (Kreizenn yezh vroadel bro Gembre – nant gwrtheyrn).

Sed aman ar priziou :

Dibenn sizhun : lojeiz, 386 F ; lojeiz ha boued, 590 F.

Pemp devezh : lojeiz, 712 F ; lojeiz ha boued, 1.220 F.

Seizh devezh : lojeiz, 915 F ; lojeiz ar boued, 1.627 F.

Bez e vo kenteliou Kernevveurek, Iwerzhonek ha Brezhonek a-hed ar sizhun. Pep hini a raio an dibab a garo ; deskin ur yezh nemetken pe meur a hini (div d'ar muian).

Bez e vo ivez oberiantizou a-bep seurt, baleadennou, abadennou noz, sonerezh hag all a-zivout un danvez keltiek. Pep tra a vo aozet dre ar C'hembraeg.

Ar gelennerien e-doug ar gouel a vo Richard Crowe (Kerneweureg), Adrian Price (Iwerzhoneg), ha Nigel Radduck (Brezhoneg), Richard C. hag Adrian Price a zo brezhonegerien ; bez e c'hellit eta skrivan e brezhoneg da Adrian Price (rener ar stajou). Spi hon eus e raio berzh ar gouel-man hag e vo aozet bep bloaz a drugarez d'ho kenskoazell.

Evit gouzout hiroc'h skrivit da A. Price (rener ar stajou), Canolfan iaith genedlaethol Nant Gwrtheyrn. Lithfaen, Pwllheli, Gwynedd LL 53, 6 PA. Niverenn bellgomz : 19.44 75 885 334.

Hag e vo teiryezheg parreziou ar yeun ?



War dro daol an evadennou : maer Lokeored R. Rannou, depute Penn ar Bed J.Y. Cozan, kuzulier kanton Pleiben J. Pirche, eilvaer P. Le Guillou, ha kuzulerien-kaer all.

Diaes eo a-wechou kompren langach ar bennou-braz pa seller ouzh statud ar brezhoneg. E-kreizh miz gouere a oa bodet hanter-kant bennak tud eus parrez Lokeored (Loquefret) ba' zal ar goueliou. Pedet'oant bet gant depute J.Y. Cozan de evan ar gwin en doa ranket baean goude eur bareadenn kollet graet gantan war-lene. An aotrou Cozan en doa larêt en dije roet... he bouez (ha n'eo ket bihan !) e gwin Bordeaux d'an dud Lokeored ma vije bet digoret mirdi ar bilhaouerien araok ar pevarzeg a viz gouere 1988. Pezh a oa bet graet. Setu perak oa bodet ar boblans an deiz-se, ha tro an daol vraz a oa eue J. Pirche, kuzulier-veur ar c'hanton (reor-pe-reor) ha maer R. Rannou.

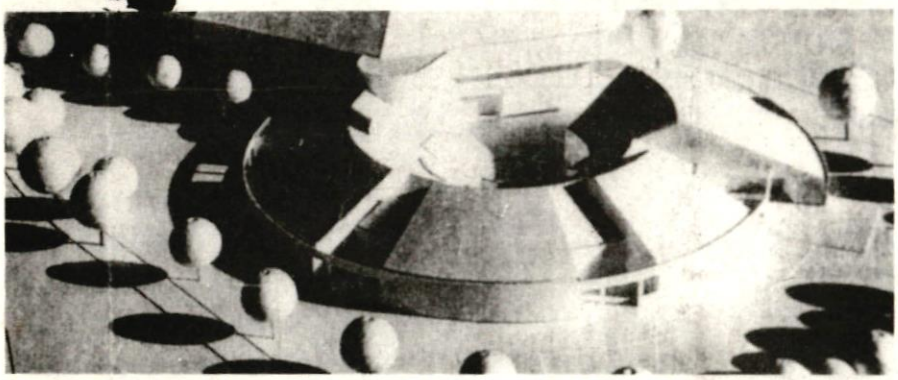
Dao eo larout, da gentan toud, ha lakaat ar bouesson da ruilhan evel ma zo bet graet e-pad an deiz-se n'eo ket, kasman sur, gwellan louzaouenn e-neb klanved ar vezventi barzh hon bro (penaoz e larfen « démagogique » e brezhoneg ?) memes ma oa fentus awalc'h, evel-just, skod ar bareadenn.

Erfin, diwar-benn petra 'zo ber komzet ? Dreist-holl eus da-zont parreziou ar Yeun. Petra an diaoul eo an dra-se, lennerien ? Ar ger « diaoul » an hini reizhan toud eo, pegwir' ouzoc'h mad, michans, lar dor an Ifern eo sanset da vezan ar Yeun evit ar re-gozh. Anvet eo evel-se ar gwer niou taouarc'hek'oa gwechall etre duchenn Sant-Mikael ha keriou Lannedern, Lokeored, Brasparz, Sant-Riwall, Botmeur ha Brennilis, gwerniou deuet da vezan eul lenn abaoe eo bet savet kreizenn nukleel Meneziou Are. C'hoant en doa ar c'hwec'h gerig-man d'en em vodan ha da glask mennoziou evit lakaat ekonomiezh ar vro da vond'raok.

E-touez ar mennoziou-se, hag e oant toud war dro an tourism, dispaket e Lokeored e-pad ar vodadeg, eun a oa souezhus awalc'h. Laret en deus an aotrou Pirche hag e oa en he sonj goulenn evit parreziou ar c'hanton an divyezhegezh ar pannelloulerc'h hag eue... an teiryezhegezh evit skritellou ar gonversanted : skrivet e-vije ar re-se e galleg, e brezhoneg hag (bihannoc'h)... e saozneg ! Da skouer : « boulanger », baraer ha « bakery » war eun dro.

Evel ma laren deoc'h e-penn ar fennad-man, diaes eo kompren. Mil boan o deus ar vrezhonegerien da gaoud panellou divyezheg, ha e teufe mod-se, beulz, skritellou teiryezheg ? Arabat ober goap : marteze e vo parreziou ar Yeun e-penn ar re all evit ar pezh a sell difenn hor yezh karet ha mac'hagnet gant melestradurezh bro Fanch Mitt, breur Ceaucescu war du ar c'hultur.

P.R.



4 milliards de centimes pour un local de travail financé par les contribuables ? (la maquette du projet)

LA FÉDÉRATION DU MORBIHAN DE L'UDB : 10 questions à la CAF du Morbihan

La Caisse d'Allocations Familiales a annoncé cet été le coût de la construction d'un nouveau local à Vannes : trente-huit millions de francs. Deux cents personnes y travailleront. La fédération du Morbihan de l'Union Démocratique Bretonne, surprise par l'importance de cette dépense, pose dix questions à la CAF du Morbihan et attire l'attention des différentes structures démocratiques, familiales, syndicales et politiques, directement ou indirectement concernées :

1. Est-il absolument nécessaire de dépenser dix-neuf millions de centimes par poste de travail en moyenne, soit une soixantaine de millions, prix d'une maison moyenne pour trois personnes ?

2. Est-il impensable d'accepter des normes HLM, soit environ 5.000 F/m et donc, en comptant vingt mètres carrés par employé, soit quatre mille mètres carrés, et une dépense de l'ordre de vingt millions de francs, c'est-à-dire en gros deux fois moins que la dépense prévue ?

3. Quelle a été la méthode de décision ? Plusieurs propositions ont-elles été présentées aux administrateurs ? Quelle concertation avec le personnel, les usagers, les syndicats, les associations pour la conception générale de cette construction ?

4. Au conseil d'administration, un consensus sans nuance apparaît-il entre représentants du patronat (dont les orientations ont, hélas, le mérite d'être claires dans notre département, bien souvent), et les représentants syndicaux, conformistes ou non ?

5. Ne pouvait-on envisager un simple complément aux locaux actuels de la CAF sous forme d'une décentralisation, à Vannes, ou mieux au Pays de Lorient, pour tenir compte de l'importance de la population du secteur ? L'acquisition de cinq maisons moyennes, bien situées en fonction d'objectifs clairs, aurait divisé par dix la dépense prévue !

6. Le seul véritable avantage de cette construction est l'injection de quatre milliards de centimes dans l'industrie du bâtiment. N'est-il pas souhaitable de consacrer cette dépense à un effort pour le logement des jeunes par exemple, où des besoins réels apparaissent ?

7) La CAF nationale a-t-elle donné un accord sans réserve pour financer l'ensemble de l'opération ou la CAF du Morbihan devra-t-elle rembourser ?

8) Tout investissement nouveau crée des frais de fonctionnement nouveaux. Un gros investissement crée généralement des frais importants. Est-ce une priorité de la CAF d'y faire face ?

Une réponse qui élude le débat

Dans un communiqué paru dans la presse quotidienne, la CAF du Morbihan répond à l'UDB *« qu'elle n'a pas l'habitude de recevoir son courrier par le canal des médias (...) Les questions-affirmations posées, si elles avaient un intérêt, seraient de traduire la préoccupante ignorance de notre ou de nos interlocuteurs (...) La CAF préfère consacrer son énergie et ses financements aux familles (...), à titre d'exemple, nous dépensons pour la seule année 89, 70 millions de francs pour notre action en faveur des familles défavorisées, soit deux fois le coût de notre projet immobilier (...).*

L'emploi en Bretagne

... Toujours sur 5 départements, grâce à Breizh Eco, où l'on peut lire que :

- La Bretagne comptait 181.000 demandeurs d'emploi (données CVS) à la fin du 1er semestre de 1989, malgré une légère diminution par rapport à juin 1988 (– 0,51 % ; France : – 1,23 %).
- Le taux de chômage par rapport à la population active salariée était de 14,89 % (France : 11,95 %). On trouve en Bretagne une plus forte proportion de femmes (56,41 %) et de moins de 25 ans (26,19 %) parmi les chômeurs qu'en France.

A propos des énergies renouvelables en Bretagne

Le retour de la droite au gouvernement en 1986, spécialement l'arrivée d'ultra libéraux comme Alain Madelin au ministère de l'Industrie, leur a été fatal et, depuis la gauche n'a pas redressé la barre... Il est vraiment choquant de voir les chances qui ont été notamment gâchées en Bretagne, dans le domaine de l'énergie éolienne. Notre potentiel (le « gisement éolien » breton) est équivalent à celui du Danemark et nous avions toutes les entreprises capables de s'attaquer à un tel créneau.

D'ailleurs, une partie des composants des aérogénérateurs danois sont de fabrication française (par exemple génératrices Leroy-Somer)... L'industrie fabriquant les aérogénérateurs emploie plusieurs centaines de salariés aujourd'hui au Danemark et a fait, selon le « Monde », un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards de francs, de 1981 à 1986 ! Par idéologie (bornée) et soumission à l'Etat EDF-CEA, on a étranglé les timides efforts menés dans ce domaine au début des années 1980. Et on continue, puisque l'Etat, par l'intermédiaire de l'AFME, vient de couler le centre de recherche et d'essais des éoliennes de Trébeurden, unique en Hexagone.

Le scandale de Vannes

Alors que la demande d'enseignement du breton croît de façon spectaculaire (Diwan, classes bilingues, breton comme langue vivante), le lycée Le Sage, de Vannes, se distingue en affectant un professeur certifié de breton (ils ne courent pas encore les rues !) à l'enseignement de... l'histoire et géo, pour lequel il n'est pas formé.

Devant le refus de l'intéressé, une procédure de révocation pour abandon de poste est entamée ! Tenons-nous prêts à réagir avec la plus extrême fermeté à cette provocation du plus pur style colonial.

Connaissez-vous la COGEMA ?

● La manifestation organisée à Berné (56) le 16 septembre, a rassemblé plus de 2.000 personnes, deux fois plus qu'en mai, pour protester contre les dégâts des recherches d'uranium de la COGEMA qui veut extraire du minerai dans les bois de Pontkalleg.

COGEMA

Quelques vérités sur la COGEMA

La COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) est une multinationale au capital de 5 milliards de francs, qui a dégagé en 1988 un bénéfice net de 514 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 22,2 milliards de francs.

Ces chiffres extraits du « rapport annuel de 1988 » de la COGEMA permettent de prendre la mesure de l'empire financier auquel s'attaquent les Bretons, et plus particulièrement les riverains du Scorff, dans un souci bien légitime de préserver leur patrimoine écologique et leur santé future. Quand ce monstre gigantesque a posé sa griffe sur un territoire, il n'est pas facile de l'en déloger. Nul n'y est encore parvenu, ni en Vendée, ni dans le Limousin, ni dans l'Hérault, ni ailleurs. Usant de ses capitaux, la COGEMA a su acheter la terre... et les hommes. La mobilisation des Bretons, leur solidarité, qu'ils soient agriculteurs, artisans, commerçants ou simples habitants des régions menacées, devront être fortes et durables. C'est la condition sine qua non du succès.

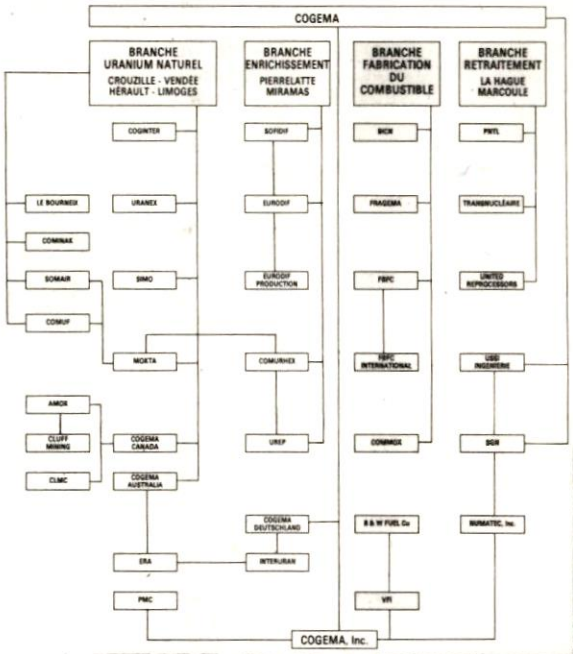
Au total, le groupe COGEMA fournit 20 % de l'uranium naturel produit dans le monde. Les travaux d'exploration du groupe dans l'uranium sont concentrés sur un nombre limité de pays (France métropolitaine, Espagne, Amérique du Nord).

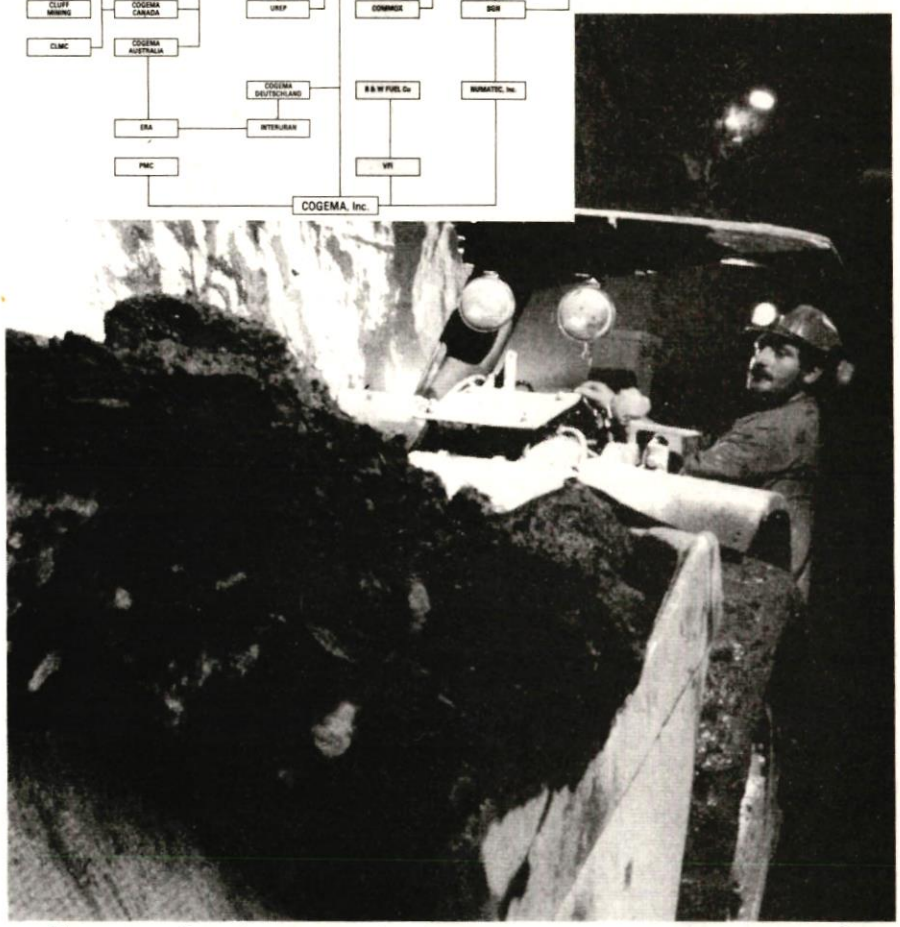
Et qui sont ses clients ? Réaliste, la COGEMA constate que *« partout dans le monde, sauf peut-être au Japon, les programmes de construction de centrales nucléaires se sont réduits : modération de la consommation d'énergie, faiblesse du prix du pétrole, interrogations des opinions publiques expliquent que l'énergie nucléaire connaît un moindre développement dans un climat de croissance économique ralentie ».* Mais confiants dans l'avenir de leurs activités, les tenants du lobby nucléaire affirment sans hésiter à qui veut les entendre : *« En URSS et dans les pays de l'Est, l'option nucléaire demeure bien vivante ».*

Après Tchernobyl, ses 30 morts officiels et son millier d'irradiés déjà condamnés, chacun appréciera cet humour glacé...

Christian GUYONVARC'H

L'Empire COGEMA





Transport d'un chargement de minerai dans la mine souterraine de l'Écarpière (Vendée).

A quand la fin de l'apartheid ?



La situation vue par le Canard (21/3/89).

Depuis le début du mois d'août, l'opposition extra-parlementaire se développe contre la ségrégation raciale dans la vie quotidienne, sous la direction du Mouvement Démocratique de Masse, qui rassemble les organisations anti-apartheid. Les actions du M.D.M. sont appuyées par la plupart des dirigeants des Eglises protestantes d'Afrique du Sud.

Mettre en échec l'apartheid

Cette campagne a débuté le 2 août par les hôpitaux dont l'inhumanité est dénoncée : les meilleurs hôpitaux des villes sont réservés aux Blancs, les Noirs n'ont droit qu'aux hôpitaux des « townships » (comme celui de Soweto à Johannesburg) nettement moins équipés (ainsi le 9 mai 1988, 325 malades ont dû dormir par terre, faute de lits, à l'hôpital de Baragwanath). Aussi à partir du début d'août tout Noir ayant besoin de soins médicaux est appelé à se présenter dans un des huit hôpitaux pour Blancs.

Il faut rappeler que la communauté africaine connaît une situation très grave en raison de la politique économique et sociale du gouvernement sud-africain : 52,2 % des Noirs (1,6 % des Blancs) vivent au-dessous du minimum vital, 5.000 enfants meurent chaque année de malnutrition ; l'espérance de vie est nettement plus faible.

Le Syndicat national des mineurs noirs (NUM) s'est joint à la campagne afin d'obtenir des sociétés minières (dont l'Anglo-American Corporation qui se donne un visage libéral) l'ouverture à toutes les races de leurs installations (cantines, vestiaires, toilettes) toujours distinctes selon les races.

D'autres actions doivent avoir lieu dans les transports, les lieux de loisirs (jardins publics), dans le logement et dans l'enseignement pour mettre en échec l'apartheid dans des secteurs où la situation est également catastrophique pour les Noirs : il manque au moins un million de logements ; il y a parmi les Noirs 54,5 % d'analphabètes (3 % chez les Blancs, 20,5 % chez les Asiatiques ; mais en 1987-88, le budget de l'enseignement est consacré à 45 % aux 900.000 élèves blancs et à 33 % seulement à près de 2.000.000 d'élèves noirs. Des « actions ciblées » sont également prévues dans les deux mois à venir par les Eglises protestantes et le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU) a annoncé une « action de masse » d'une semaine à partir du 1er septembre.

Cette campagne d'action a pour but de mettre en échec la politique d'apartheid et visait aussi à faire pression sur le gouvernement sud-africain avant les élections législatives qui ont eu lieu le 6 septembre dernier, élections d'où étaient exclus les Noirs qui forment plus des 4/5 de la population. Seuls ont voté les Blancs, les Métis et les Indiens, mais pour élire des assemblées séparées.

Les 5 et 6 septembre, le Congrès des syndicats sud-africains et le Conseil national africain des syndicats (NACTU) ont lancé une grève nationale au moment des élections, grève largement suivie, que doit suivre le boycottage pendant un mois des commerces tenus par les Blancs. D'autres actions ont lieu : occupation de plages réservées aux Blancs, manifestations devant les écoles réservées aux Blancs, manifestations de protestations contre la répression comme à Johannesburg le 19 août, pour protester contre l'arrestation d'un leader du MDM.

Ces manifestations ont été à plusieurs reprises brutalement dispersées par la police qui a arrêté des manifestants et interpellé des journalistes auxquels il est interdit, en application de l'état d'urgence, de rendre compte des raisons du mécontentement de la population noire et de ses actions. La répression a été particulièrement brutale dans la nuit du 6 au 7 septembre, dans les « townships » des environs du Cap, où les forces anti-émeutes ont ouvert le feu sur les manifestants, faisant 23 morts et une centaine de blessés. Mais la détermination des adversaires de l'apartheid reste intacte et le COSATU a donné six mois au gouvernement pour entamer des négociations avec l'African National Congress (ANC).

Un changement de politique ?

Certaines mesures législatives adoptées ces dernières années ont pu laisser espérer un assouplissement de l'apartheid, dont seuls les aspects les plus mesquins ont en principe disparu : suppression des lassez-passer (« pass ») imposés aux Noirs avec la création en 1986 de nouvelles pièces d'identité sans référence raciale, ouverture en octobre 1987 de certaines zones de résidence à toutes les races, mesures discriminatoires en principe supprimées dans le sport, « restitution » de la nationalité sud-africaine aux habitants des bantoustans en principe indépendants (mais après cinq ans de résidence en Afrique du Sud !).

Mais l'apartheid demeure et la répression reste aussi dure à l'égard des adversaires du système : les mesures d'assignation à résidence sans jugement (bannissement) ou d'internement administratif restent en place ; l'état d'urgence reste en vigueur ; en février 1988, dix-sept organisations d'opposition ont vu leur activité soumise à l'autorisation du ministre de la Loi et de l'Ordre, et plusieurs journaux ont été interdits.

Des signes d'évolution apparaissent, mais une catastrophe n'est pas à exclure si le gouvernement sud-africain ne change pas de politique en abolissant le système de l'apartheid. Ainsi en juillet 1987 a eu lieu à Dakar une rencontre entre 50 intellectuels afrikaners et des représentants de l'ANC ; une autre rencontre de ce type a eu lieu en octobre 1988 à Munich entre des Afrikaners, l'ANC et une délégation soviétique. Ce qui apparaissait presque impossible a eu lieu le 5 juillet dernier avec la rencontre entre le Président Pieter Botha (qui a démissionné en août) et Nelson Mandela, dirigeant de l'ANC, toujours emprisonné cependant depuis plus de 28 ans.

Il n'en reste pas moins que le nouveau président Frederick De Klerk (confirmé le 14 septembre dans les fonctions qu'il exerçait à titre provisoire depuis le 15 août) refuse de négocier avec les dirigeants de l'ANC, qualifiés de « responsables de la violence et du terrorisme ».

Certes après la rencontre Botha-Mandela des déclarations ont été faites qui pourraient inciter cependant à l'optimisme : le 12 juillet, Nelson Mandela a appelé à un « dialogue entre le gouvernement et les mouvements anti-apartheid ; le 22 juillet, De Klerk, encore ministre de l'Education nationale, a essayé de le prendre de vitesse en précisant que l'ANC pourrait « participer au processus pacifique de dialogue et de négociations », s'il prenait « un engagement en faveur de la poursuite de solutions pacifiques ». Mais pendant ce temps-là, la répression continue.

Lors des élections du 6 septembre, le parti national de De Klerk a conservé la majorité, même s'il a perdu des sièges au profit du parti démocrate (hostile au régime actuel) et du parti conservateur (partisan d'un apartheid pur et dur) ; De Klerk semble depuis multiplier les gestes d'ouverture et de détente. Avant les élections il a ainsi déclaré : « *l'apartheid doit disparaître, la discrimination doit être supprimée* ». Il n'y a pas d'autres choix). Une fois élu il a promis de faire en sorte que la majorité noire « entre dans le processus des prises de décision ». Le 13 septembre une manifestation contre la répression a été autorisée au Cap : elle a groupé 20.000 personnes derrière Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix, leader noir, et le maire blanc de la ville. Enfin le 16 septembre vient d'être nommé un ministre du Développement constitutionnel et de l'Education nationale, qui devra conduire les négociations pour l'intégration de la majorité noire dans le système parlementaire.

Il en faudra beaucoup plus pour que soient convaincus les adversaires de l'apartheid et pour que tombent leurs préventions à l'égard de De Klerk. Ils n'oublient pas qu'en 1985 il s'est opposé à une loi autorisant les partis multiraciaux, qu'il a tenté d'imposer des quotas dans les universités pour le nombre d'étudiants noirs et qu'il a refusé, en tant que ministre de l'Education nationale, l'enregistrement des écoles confessionnelles multiraciales. De Klerk s'est jusqu'à présent montré partisan de la distinction entre « affaires propres » (aux communautés ethniques) et « affaires générales » (pour tous), ce qui permet aux Blancs de maintenir leur domination ; de même il n'a jamais remis en cause la séparation dans l'habitat, les écoles et certains lieux publics.

Madame Helen Suzman, ancien député libéral progressiste pendant 36 ans, considère les promesses de De Klerk comme insignifiantes et rappelle qu'il n'a jamais remis en cause les quatre piliers de l'apartheid : la classification selon la race, l'habitat séparé, la ségrégation dans les lieux publics, et la loi qui réserve 86 % des terres aux Blancs.

Pourtant il y a urgence car la situation est de plus en plus tendue. Cette tension risque d'être accrue par la faiblesse actuelle de l'économie face aux pressions politiques et économiques extérieures : les sources de crédit extérieur sont fermées, même de la part du FMI ; le niveau de l'épargne est très bas. C'est cet état de choses qui explique l'inquiétude de l'Association des Chambres de Commerce sud-africaines (ASSOCCOM) dont une délégation a rencontré le 16 août en Zambie des dirigeants de l'ANC pour « l'aider à déterminer des terrains d'entente qui lui permettent de négocier avec le gouvernement » tout en rejetant le rôle des sanctions économiques.

Qu'allaient-ils faire dans cette galère ?

Devant le maintien de l'apartheid et l'aggravation de la tension, l'on comprend mal le voyage en Afrique du Sud de huit joueurs français de rugby (dont sept internationaux) à l'invitation de la Fédération Sud-Africaine de Rugby (SARB) pour célébrer le centenaire de sa création le 19 août. Ce déplacement des rugbymen français, ainsi que de rugbymen australiens et britanniques (mais l'ensemble des joueurs écossais ont refusé l'invitation) rompt l'isolement du rugby sud-africain depuis 1986. Les dirigeants de la SARB ont essayé de le supprimer en rencontrant l'ANC pour restaurer les liens entre le rugby sud-africain et le reste du monde. Car l'apartheid traverse aussi le sport (équipes établies sur des bases raciales, séparation des spectateurs selon les races, différences de moyens selon les races), et ce n'est qu'à la condition de supprimer totalement l'apartheid et de pratiquer le rugby sur des bases non raciales (ce qui est le but de la Fédération de Rugby Non Raciale ou SARU), que la SARB pourra reprendre sa place dans la vie sportive internationale ; mais est-ce possible sans changement politique. En tout cas le déplacement des joueurs français en Afrique du Sud va à l'encontre des efforts pour supprimer toute forme de racisme dans le sport, sans compter qu'il constitue aussi une caution au régime sud-africain en tant que tel. C'est apparemment ce que ne veut pas comprendre le président de la



Illustration de Plantu dans « Le Monde » sur l'apartheid.

Fédération Française de Rugby, qui refuse de prendre des sanctions contre les huit rugbymen français (cela se fait ailleurs : ainsi en octobre 1988, des athlètes américains qui avaient participé à une compétition en Afrique du Sud ont été suspendus pour une durée indéfinie par la Fédération américaine d'athlétisme) (1).

En tout cas les rugbymen français sont rentrés satisfaits, émus de l'accueil des rugbymen sud-africains, mais sans avoir pris conscience des réalités du régime inique sud-africain (2).

Il est à souhaiter maintenant que les avertissements comminatoires de Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, soient suivies d'effets.

Ne pas transiger avec l'apartheid

Une politique plus résolue du gouvernement français à l'égard de l'Afrique du Sud est également nécessaire pour mettre fin à l'apartheid : arrêt des relations culturelles et sportives (à moins que toute forme de racisme en soit exclue), économiques, financières et militaires. Qu'attend le gouvernement pour prendre des mesures pour empêcher que des Français servent dans l'armée sud-africaine : actuellement un soldat sur trois de l'armée sud-africaine a un passeport d'un pays de la CEE ou peut un avoir un ; et parmi ces soldats d'origine européenne, qui doivent contribuer à la « défense » de l'Afrique du Sud, il y en avait en 1988 l'implication de plus de 2.700 ressortissants français sur 8.000 résidents en Afrique du Sud.

Y.J.

(1) Rappelons également que l'Association des joueurs de tennis professionnels exclut l'Afrique du Sud du Tour 1990.

(2) « Des aveugles au pays de l'apartheid » titrait « Le Monde » du 5 septembre 1989, dans un article sur la fin de la tournée en Afrique du Sud des rugbymen français.

La conférence du Parti Letton de l'indépendance nationale

(21-22 août 1989)

La vieille salle du théâtre de la rue Lacpiesis était bien étroite pour contenir les quelque 600 délégués à la première « Conférence internationale pour le droit à l'autodétermination et l'égalité de la nation », organisée par le parti letton de l'indépendance nationale (Latvijas Neatkaribas Kustiba). Outre près de 400 lettons, quelque 200 visiteurs avaient fait le voyage de Riga. La presse, notamment américaine, était bien représentée (1).

Devant les trois (grands) drapeaux baltes, les orateurs se sont succédé pour dénoncer le pacte Hitler-Staline (23.08.1939, objet de la réunion), analyser le passé et examiner ensemble les moyens de construire un avenir de liberté nationale et individuelle.

La première série d'orateurs invités d'honneur comprenait des personnalités occidentales dont un sénateur américain (Robert W. Kasten), trois députés de RFA, plusieurs historiens ou juristes d'Europe de l'Ouest. Des représentants des pays de l'Est (Hongrie, Tchécoslovaquie), étaient également présents dont un sénateur polonais. On entendit à cette occasion des exposés d'une rare détermination, parfaitement inimaginables, il y a seulement un an, la nécessité d'une indépendance prochaine n'était d'ailleurs plus contestée par personne dans la salle (2).

Le second groupe, celui qui occupa le micro le plus longtemps, se composait des représentants des « nations captives » (Arméniens, Biélorusses, Géorgiens, Moldaves... et même Russes), de l'Union Soviétique. Ce fut une longue et poignante série de cris du cœur pour exposer les souffrances longtemps étouffées et les espoirs de leurs peuples.

La conférence du Parti Letton de l'indépendance nationale

(Suite de la page 18)

Puis, des gens venus de Moscou vinrent apporter leur soutien et leurs encouragements aux partis indépendantistes, en mettant toutefois leurs auditeurs en garde contre les pièges que ne manquera pas de leur tendre l'appareil du parti (notamment les sirènes libérales qui cherchent à les attirer dans une voie réformiste...).

Enfin, les représentants baltes eux-mêmes débattirent avec courage, franchise et lucidité (3) du « comment » de l'indépendance et des divergences tactiques entre le L.T.F., le Rahvarinne et le Sajudis d'une part, les trois partis indépendantistes baltes de l'autre. Parmi les questions les plus controversées, figuraient le rôle des « Comités volontaires de citoyens » et leur action en vue de la création d'une « citoyenneté » (4) des trois pays, la question du service militaire et les problèmes économiques et monétaires lors des diverses phases du « processus de libération ». La réunion se termina par une conférence de presse des trois responsables devant une salle pleine, et le soir, les délégués se transportèrent au pied du monument de la liberté pour d'abord participer à la chaîne humaine Tallinn-Vilnius (17 h), puis au meeting du LNNK à 20 h. Après une série de discours de la même veine que ceux de la veille et de l'avant-veille (5), les participants se séparèrent tranquillement non sans avoir chanté les trois hymnes nationaux baltes. Parmi les nombreux journalistes présents, la troisième chaîne de télévision française filmait ces dernières scènes.

P.Y.

(1) Le Groupement pour les droits de minorités (GDM) y était présent.
(2) Le Front Populaire Letton (LTF) a lui même pratiquement rejoint cette position récemment.
(3) Notamment concernant les années 1920-1940.
(4) Il existe actuellement une « nationalité » estonienne, lettone... et une « citoyenneté » soviétique.
(5) La milice était d'une discrétion exemplaire !

NDLR : *On nous signale que la presse de Moscou a commencé une campagne de désinformation sur les événements des pays baltes, les dénaturant et visant à créer des réactions anti-baltes chez les Russes.*

D'autres le disent

« Le Monde », 23-7-89

On a vu Mitterrand dénoncer l'exercice solitaire du pouvoir, on a vu Giscard, naguère, réclamer le changement. Un élu socialiste breton, maire de Saint-Brieuc, conseiller général et régional, dénonce dans « Le Monde » les inégalités de développement, la France à deux vitesses, en réclamant un aménagement du territoire où l'Etat joue un rôle normal. « Le vent du libéralisme l'a emporté » conclut l'analyse. Etonnant tout de même que l'élu breton ne cite pas une fois la Bretagne dans sa démonstration, citant par contre l'Auvergne, dont les indicateurs économiques sont souvent au-dessus de ceux de la Bretagne. Une telle dénonciation de la politique actuelle dans « Le Monde » devrait se traduire, sur le terrain, par une opposition forte au pouvoir central.

Les Côtes-du-Nord sont dans une situation telle que le FEDER (Bruxelles) veut y investir 20 milliards d'A.F. pour soutenir des projets de développement. Mais le P.S. qui tient le département écarte des projets porteurs (port en eau profonde dans le Trégor-Goëlo) et tente de minimiser la gravité de la situation. Nous souhaiterions que l'analyse de C. Saunier soit autre chose qu'une passe d'armes d'avant congrès entre courants du P.S. Pour une fois qu'un élu de poids fait une analyse comparable à celles qu'on lit, mois après mois, dans le P.B., ne faisons pas la fine bouche ! Qu'on en juge par les extraits ci- dessous. Nous y soulignons des passages qui montrent que le P.S. ne sert à rien, actuellement, pour les régions défavorisées. D'où la nécessité d'un parti breton fort de militants et d'électeurs nombreux. Ceci, c'est notre conclusion, pas celle de C. Saunier !

Le vent du libéralisme l'a emporté

L'EUROPE, on l'a répété lors des dernières élections, sera poison ou sucre d'orge, calamité ou panacée. Elle peut être aussi lucidité, occasion de poser quelques questions simples dont les réponses engagent fortement notre avenir. Par exemple, quel sort attend les villes moyennes et les régions rurales qu'elles animent dans l'espace européen ?

La réponse s'inscrit déjà dans quelques chiffres. Les quinze années de crise qui viennent de s'écouler ont commencé à façonner un espace à deux vitesses. On cherche déjà en vain les points communs entre les régions « fortes », comme l'Ile-de-France, et celles qui semblent engagées sur la pente du déclin, comme le Limousin et l'Auvergne.

Les faits parlent d'eux-mêmes. De 1981 à 1987, 36 % des créations pures d'emplois se sont localisées dans la seule Ile-de-France qui continue à concentrer 27 % du PIB (produit intérieur brut). Chaque Francilien bénéficie d'un PIB double de celui des habitants des régions les moins favorisées. Au cours de la crise, l'Alsace a continué à créer 0,7 % d'emplois par an alors que la Lorraine voisine en perdait autant. Le Gard, avec près de 15 % de chômage, peut-il être comparé aux Yvelines, qui en comptent 6 % (...).

L'origine de cette double dynamique, positive pour certaines régions, négative pour d'autres, tient à la logique même du libéralisme économique. Les entreprises définissent leur stratégie de développement en fonction du profit immédiat maximum. La poussée idéologique de l'ultra-libéralisme des quinze dernières années ne fut pas sans effets : abandon brutal des anciennes régions industrielles délibérément sacrifiées, concentration des nouvelles activités porteuses sur des sites réputés rentables. C'est ainsi que la ligne Le Havre-Paris-Lyon-Marseille est devenue l'axe lourd concentrant l'essentiel des dynamismes(...).

L'Etat lui-même, quelle que soit la majorité gouvernementale en place, a accompagné la vague libérale. Ainsi les grands investisseurs publics ont suivi la même logique spéculative que les groupes privés. Les primes à l'aménagement du territoire ont été réduites par cinq entre 1985 et 1987. Les obstacles réglementaires limitant la prolifération des bureaux en région parisienne ont été supprimés. La part du budget de l'Etat consacrée à l'aménagement du territoire, y compris en 1989, n'a cessé de se réduire. *Force est de le constater : il n'y a plus en France de politique d'aménagement du territoire. Le vent du libéralisme l'a emporté, et la présence au pouvoir de la gauche n'y a rien changé (...).*

La Communauté économique européenne semble mesurer les risques des disparités régionales. Son intervention avec le FEDER est l'une des rares et faibles tentatives de contrepoids à la logique ultra-libérale (...).

Dans ce domaine comme dans les autres, il est grand temps que l'Etat assume les responsabilités. Il est le garant de la solidarité nationale. Il doit donc être le moteur d'un aménagement du territoire équilibré.

FESTIVAL DU CINÉMA DES MINORITÉS NATIONALES

Le cinéma breton va de l'avant

Lors de la journée bretonne du XII[e] Festival du Cinéma des Minorités Nationales, le vendredi 25 août dernier, douze films ont été présentés soit en 16 mm, soit en 35 mm (trois d'entre eux). Il s'agissait dans l'ensemble de courts-métrages (dix films) ; il y avait cependant un long-métrage, celui de Jean Rival, « Om Mani Padme Hum », tourné au Ladakh.

Je ne parlerai dans ces quelques lignes que des films que j'ai réussi à voir en en laissant donc trois de côté : « Om Mani Padme Hum », qui aborde les contacts entre les Ladakhis et les touristes de passage, « La Mort du boulanger », de Frédéric Sabouraud, sur le suicide (et ses suites) du boulanger de l'Ile aux Moines, le jour de Noël 1987, et « Mythes et mégalithes », documentaire de Renan Pollès, qui retrace l'évolution des idées autour des dolmens et des menhirs, de la celtomanie jusqu'à certains délires actuels ; je n'ai que lu le scénario de ce film, sur lequel j'aurai sans doute l'occasion de revenir ; mais il ne manque sans doute pas d'intérêt.

Le manteau de papier

Passons donc aux autres films dont je peux dire un peu plus pour les avoir vus. Commençons d'abord par « Le Manteau de papier », d'Olivier Bourbeillon, qui décrit l'œuvre d'un créateur, d'un jeune peintre contemporain, Paul Bloas, qui va nous raconter une histoire en « peinture vivante » sur les murs du port de commerce de Brest. Il s'agit là d'un documentaire, mais assez vite on l'oublie et on se laisse entraîner dans la vie de l'artiste et dans celle de son personnage. Le film nous donne en outre un vision insolite d'une partie de Brest, en nous présentant de façon inattendue des lieux où certains d'entre nous ont l'habitude de passer, ou en nous montrant des endroits que peu fréquentent, comme la grande cale de radoub de Brest. Le film d'O. Bourbeillon a remporté plusieurs prix : Grand prix du festival de Douarnenez, prix du public, prix Armen 1989. Le talent d'O. Bourbeillon, déjà connu, est cette année à nouveau récompensé.

Documentaires

Il y avait également parmi les neuf films évoqués, plusieurs documentaires. Citons tout d'abord « Marines », d'Anne Noury et « L'Usine rouge », de Marie Helia, faisant partie d'une série « Les femmes de la côte », et produits par Lazennec-Bretagne. « L'Usine rouge » se situe à Douarnenez, et c'est d'ailleurs le nom donné à une conserverie construite en briques et depuis longemps hors d'activité. Ce film fait alterner des vues des anciennes usines ou des ruelles près du port, avec des témoignages d'ouvrières de conserverie sur leur travail, sur leurs luttes d'hier comme d'aujourd'hui, en établissant un lien entre les générations et en faisant apparaître une continuité jusqu'à aujour



Le manteau de papier (O. Bourbeillon) : Brest inattendue.

d'hui. Une réelle émotion se dégage de ce film, dont on peut regretter peut-être un certain aspect passéiste. Cet aspect est compensé par « Marines », qui décrit la vie de trois femmes dans le monde maritime d'aujourd'hui : l'une est armateur, l'autre est marin-pêcheur, la troisième continue le métier de son mari défunt en étant sémaphoriste ; ces trois femmes sont pleinement reconnues dans leur métier par un milieu presque entièrement masculin ; elles connaissent aussi les mêmes soucis quotidiens que toutes les mères de famille et c'est un des grands mérites du film que de savoir décrire avec finesse et avec respect la réussite professionnelle, comme les problèmes de tous les jours que vivent ces trois femmes, en évitant un écueil, où le film se serait, peut-être brisé il y a quelque temps, celui d'en faire un film résolument féministe. Une mention spéciale a été attribuée de façon fort méritée à la série « Les femmes de la côte », par le jury du Festival.

Il y avait également un documentaire sur les Forges d'Hennebont, « Le Voyage du métal », de Thierry Raimbault et Jean-Christophe Giovanelli, qui à partir du témoignage d'un ouvrier, reconstitue l'histoire des Forges, ainsi que les différentes étapes du travail du métal. Certes le film montre bien la dureté de ce travail et les risques qu'il impliquait, mais avec des images et un ton qui n'emportent pas la conviction, qui ne créent pas d'émotion. En outre, sans vouloir tomber dans le film militant, rien ou presque n'est dit sur les circonstances de la fermeture des Forges. Pourquoi ? c'est quand même étonnant pour un film retraçant l'histoire des Forges.

Mémoire

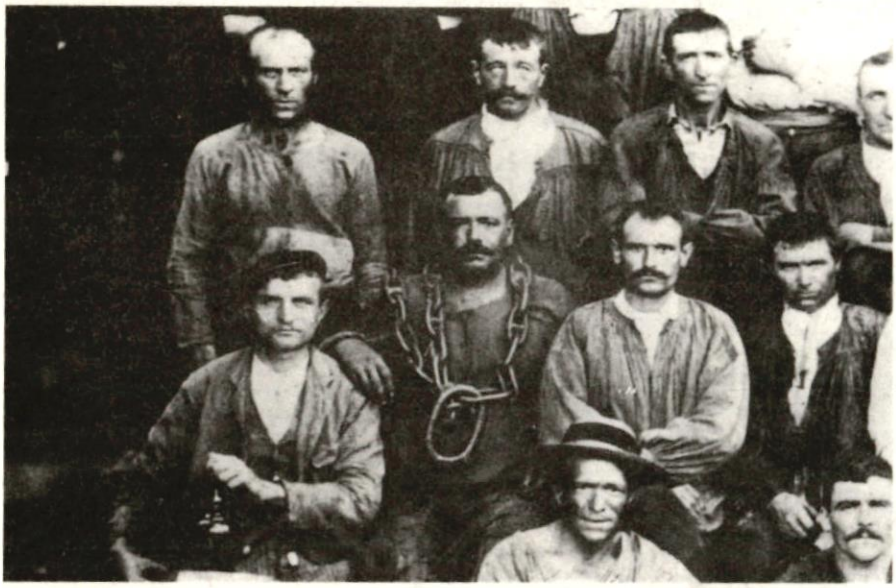
Citons enfin « Les Droits de l'Homme », de Jean-Charles Huitorel (primé l'an dernier pour « Gwerz »). Le film retrace les circonstances du voyage et du naufrage du vaisseau « Les Droits de l'Homme » sur la côte de Plozévet, en 1796. Il s'agissait là d'un sujet d'actualité en quelque sorte, en ce temps de Bicentenaire, et d'un sujet non dénué d'intérêt. Mais le film a sans doute déçu ceux qui avaient pu apprécier « Gwerz » l'an dernier. Pour ma part, il me semble que certains défauts déjà latents dans « Gwerz » se sont accentués : manque d'une véritable idée directrice, trop de longueurs inutiles (séquence sur les pavillons, plans de phares, scènes sous-marines). Et puis pourquoi aller interviewer des élèves de Quimper : ceux de Plozévet n'auraient-ils pas la mémoire de leur histoire ? Pourquoi aussi aller questionner le Bigouden de service, je veux dire Pierre-Jakez Hélias ; n'y avait-il donc pas à Plozévet de personnes capables de parler de l'histoire de leur commune ? Un des rares éléments nouveaux dans ce film, celui de la tradition selon laquelle la corde qui reliait le vaisseau naufragé à la côte aurait été coupée par un fermier qui célébrait la noce d'un de ses enfants, n'est pas suffisamment exploité et il était possible de faire appel davantage à la tradition populaire.

Fictions

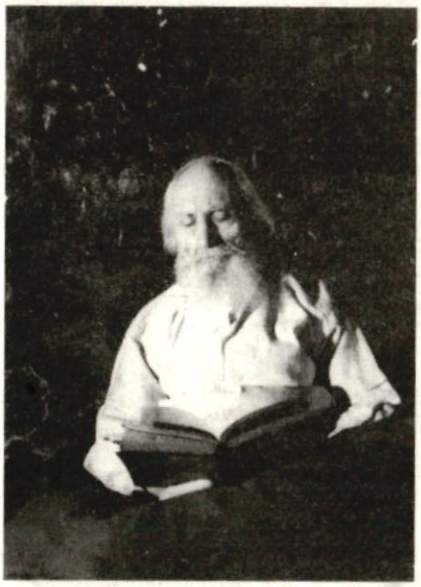
Les autres films étaient des films de fiction, mais qui n'ont pas emporté ma conviction, loin de là. J'attends encore des œuvres de fiction qui soient l'expression d'un imaginaire ancré dans une culture véritablement bretonne. Mais le débat ne date pas d'aujourd'hui, et est loin d'être épuisé.

Parlons tout d'abord de « Boomerang », de Christian Lejalé, que vous avez peut-être vu sur FR3 le 16 septembre, dans le cadre des émissions régionales. Le film part du mécontentement et de l'agressivité de Brian, surveillant de magasin, qui va déclencher toute une série de malheurs qui vont finir par se retourner contre lui. Mais je n'accroche pas à ce genre de films, comme on en voit ces temps-ci, avec des images qui font trop penser à des films ou à des clips publicitaires et qui sacrifient à une sorte de conformisme artistique actuel. Pourtant Lejalé a su faire preuve de davantage d'imagination et de personnalité. Mais ce n'est peut-être pas un hasard si c'est son film qui est passé aussi rapidement sur les ondes de FR3-Bretagne et Pays-de-Loire.

« Claire obscure », de Dominique Monnie, n'emporte pas plus la conviction. Il s'agit là d'un moment de la vie d'un



Le voyage du métal : l'histoire des Forges d'Hennebont.



Orenoque.

éclairagiste, qui de son poste de travail, voit sans être vu une danseuse dont il tombe amoureux et qu'il va finir par réellement rencontrer, sans que rien ne se passe. L'idée n'est pas dénuée d'originalité, mais c'est une histoire comme il y en a tant, mais dont on ne garde pas un souvenir inoubliable. Et puis, là aussi, qu'a de particulièrement breton ce sujet ?

Pour terminer ce tour d'horizon, parlons enfin de deux films dont on croyait la veine en voie d'extinction, mais qui malheureusement n'est pas encore tarie, celle de réalisateurs qui croient que le cinéma est un moyen d'exprimer leurs fantasmes et leur imagination, mais qui oublient que les films sont faits pour être regardés par un public et non pour se faire plaisir. Il s'agit de « Orenoque » (ou les sortilèges du Blavet »), de Jean-Christophe Giovanelli, qui sur un ton ampoulé et emphatique, voudrait nous décrire on ne sait trop quelle légende, quelle initiation mystérieuse, bref un film prétentieux qui est comme ces personnes dont on dit « on cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé ».

Il en est d'une certaine façon de même pour « Tocsin », de Solange Martin, film sur un gardien de phare, revenu à terre, qui a perdu la raison, mais qui, traqué, va révéler à celui qui le rencontre la force des lieux qui le possèdent ! Au moins ce film avait-il l'excuse d'avoir été réalisé avec très peu de moyens par le Groupe de Recherches et d'Expériences Cinématographiques.

En tout cas, quelle que soit la perception que l'on puisse avoir de ces films, il y a au moins une chose qui est sûre, c'est que les cinéastes bretons ont acquis la maîtrise technique de leur métier et qu'il y a de ce côté peu de reproches à faire (si ce n'est des problèmes de son pour « Tocsin »). Mais ce n'est pas suffisant pour que se développe un véritable cinéma breton.

Les vidéos

Il y avait également lors du Festival la présentation de vidéos, pour lesquelles il y a eu aussi une compétition. Il ne m'a pas été possible de les voir, si ce n'est celle qui a obtenu le prix du public vidéo 1989. Il s'agit de « Qui voit Ouessant », de Séverine Vermersch, sur les liens de Jean Epstein, cinéaste originaire de Pologne, qui est un de ceux qui a le mieux traduit dans son œuvre la vie des Bretons, après avoir quitté Paris et une carrière assurée en 1928, pour venir travailler en Bretagne. La vidéo commence par un passage du « Tempestaire », avant de donner la parole à Marie Epstein, sœur du cinéaste, puis de faire alterner des scènes de la vie quotidienne à Ouessant, de séquences des films d'Epstein et de témoignages des personnes qui ont été filmées par Epstein, ou qui ont travaillé avec lui. Le présent se mêle harmonieusement au passé, la réalité actuelle au souvenir et l'on se laisse emporter.

Mythes et mégalithes.



La maîtrise des cinéastes bretons s'affirme, le talent de réalisateurs comme Bourbeillon ou Lejalé se confirme, et le cinéma breton va de l'avant. Ainsi cette année il y avait, organisé par FR3 Bretagne-Pays-de-Loire, un concours de scénario s'adressant aux autres Bretons, sur le thème « Imaginez un scénario original dont l'action se situe en Bretagne en l'an 2000 ». Au total 21 projets ont été envoyés, le scénario gagnant, celui de Jakez ar Borgn, de Guisseny, intitulé « Karreg hir », fera l'objet d'une réalisation et d'une diffusion sous forme d'un film de 26 minutes par FR3.

Des projets existent qui laissent espérer un développement futur du cinéma en Bretagne au moins, sinon d'un véritable cinéma breton. Ainsi Olivier Bourbeillon va tourner au printemps prochain, à Brest, son premier long métrage, intitulé « Rêve de Siam », coproduit et distribué par la SOREDIC, aidé par Canal + et dont la diffusion est envisagée sur FR3 ; le film a reçu aussi une aide importante de la ville de Brest ; signalons enfin que pour ce film, Dan ar Bras a composé une musique originale.

Christian Lejalé a également pour 1990 un projet de long-métrage, avec un budget sensiblement plus important, et avec une aide également de Canal +.

Parmi d'autres projets, signalons celui de Mado Le Gall de tourner à l'automne, un film de 52 minutes sur l'aventure d'Epstein en Bretagne, celui de Lazennec-Bretagne, société de production établie à Brest, d'adapter « Le Drap noir », de Charles Le Goffic, ou encore la volonté de Lazennec-Bretagne de développer en Bretagne la réalisation de produits courts. Ainsi du nombre des réalisateurs de courts-métrages, se dégageront et se dégageront des auteurs capables de passer au long-métrage.

Signalons enfin pour terminer le projet de long-métrage de l'ARC (1), « Caillotte », film dont le sujet est situé en Anjou au moment des guerres de Vendée. Une bande-annonce est diffusée dans les salles, appelant à souscrire pour la production du film, moyen d'avoir un financement complémentaire et aussi de motiver le public. Souhaitons plein succès à ce projet (comme aux autres d'ailleurs) qui devrait faire l'objet d'une large diffusion.

Yves JARDIN

(1) En co-production avec FR3-Bretagne, Vincent Malandrin doit en être le réalisateur. Une formule de souscription sous forme de badges-invitations vendus dans les comités d'entreprises, les associations, les librairies et disquaires, les cinémas, les boulangeries (avec vente du pain « Caillotte ») doit être mise sur pied.

Un chanteur gallois célèbre, Dafydd Iwan, répond aux questions du « Peuple Breton »





Q. : Depuis combien de temps chantes-tu ?

R. : Je chante depuis mon plus jeune âge ! Mais j'ai commencé à chanter mes propres chansons en m'accompagnant à la guitare au début des années 60. Mon premier disque est sorti en 1965.

Q. : Il y a plusieurs années de cela, on a dit que tu avais des démêlés avec la justice anglaise pour ton disque « Carlo » ?

R. : Pas exactement. J'ai enfreint la loi anglaise à plusieurs reprises comme participant à une campagne pour la langue galloise. Mais « Carlo » a été le premier de mes disques à être boycotté par la BBC (radio) au Pays de Galles, pour des raisons politiques.

Q. : Dans l'album « Ar Dân », tu compares Margaret Thatcher à Khomeyni. N'est-ce pas un peu osé ? As-tu eu, là encore, des ennuis avec l'administration britannique ?

R. : Si quelqu'un ne fait pas quelques choses qui sont « dangereuses », maintenant et toujours, personne n'y fera très attention. Mais il est honnête de constater que l'une des caractéristiques du système britannique est qu'il permet un peu plus de liberté dans certains domaines que la France, peut-être ?

Q. : Tu es un chanteur militant gallois. Sur la pochette de « J'R Gad », on te voit lisant un papier devant d'autres militants, qui ont enlevé des panneaux de signalisation routière. Ceci fait penser à l'action actuelle des militants bretons de Stourm ar Brezhoneg. Peux-tu nous dire de quoi il s'agissait ?

R. : Il y a eu de nombreuses campagnes de la société pour la langue galloise dans les années 60 et 70. J'ai eu le très grand honneur d'y participer. Parfois, j'avais un peu d'appréhension, mais je savais qu'elles étaient des événements très importants et historiques. Nous étions en train de changer beaucoup plus que des panneaux de signalisation. Nous commencions à changer les effets de siècles de servilité et d'infériorité. La langue galloise commençait à secouer des chaînes et à se remettre debout. La même chose doit se produire en Bretagne et dans tous les autres petits pays où la langue a été sous domination impérialiste.

Q. : Ta chanson « Yna o Hyd » a connu et connaît toujours un grand succès en Bretagne. Comment expliques-tu ceci ?

R. : J'étais en Bretagne l'an dernier et il était évident que « Yna o Hyd » était chez elle en Bretagne comme au Pays de Galles. C'est trop facile pour les Celtes d'être écœurés et tristes. C'est trop facile d'être découragés. C'est important que nous affirmions notre décision de vivre et de survivre. C'est le message de chansons comme « Yna o Hyd », « Cerddwn Ynlaer » et « Gwirllar a Roddwyd ». Le message s'applique aussi bien à la Bretagne qu'au Pays de Galles.

Q. : Dans un album coproduit avec « Ar Log », tu chantes une chanson écrite par Naïg Rozmor, « Y Dref a Gerais I cyd ». La Bretagne t'inspire-t-elle ?

R. : Ce chant est en fait une traduction d'une chanson de la ville de Derry, en Irlande du Nord, composé par Eric Bogle, et c'est l'un des plus beaux chants sortis de la crise actuelle en Irlande. C'est un chant triste, avec une note d'espoir à la fin. J'ai peur de n'avoir pas entendu la version bretonne. Il faudra que je l'écoute.

Q. : Peux-tu nous expliquer la chanson « Baled y welsh not » ?

R. : L'objectif du système d'éducation anglais qui a été mis en place au siècle dernier était de mettre en application de l'acte d'union de 1537, c'est-à-dire de se débarrasser complètement de la langue galloise. Pendant une période à la fin du XIX[e] siècle, le « Pas de gallois » était utilisé dans les écoles du Pays de Galles dans cet objectif (et c'était l'époque où la majorité des enfants ne parlaient que le gallois). Un morceau de bois accroché à une ficelle était mis autour du cou de l'enfant avec les initiales W.N. dessus (Welsh Not = pas de gallois). Si l'enfant en entendait un autre parler gallois, il pouvait le dire au maître de telle façon que le morceau de bois soit transmis à cet enfant-là. Celui qui avait le morceau de bois à la fin de la journée était puni. J'ai appris qu'un système semblable a été mis en place en Bretagne et l'ombre du morceau de bois plane encore sur nos pays aujourd'hui. Le but de ma chanson était de rappeler le passé au peuple gallois.

Q. : L'an dernier, tu es venu faire une tournée en Bretagne. Quelles furent tes impressions ? Quand comptes-tu revenir en Bretagne ?

R. : J'ai pris beaucoup de plaisir à ma visite en Bretagne après une absence de plusieurs années. J'ai l'impression que les choses sont en train de se réveiller en Bretagne, et aussi que les liens sociaux, culturels et politiques – et commerciaux, pour parler comme un homme d'affaires – entre la Bretagne et le Pays de Galles, sont en train de se renforcer. J'espère beaucoup pouvoir retourner en Bretagne dans un avenir proche, peut-être avec Ar Log ?

Q. : Comment vois-tu l'avenir des relations Bretagne-Pays de Galles ?

R. : Il est très important que nous renforcions nos liens, cela peut être d'une grande utilité à chacun. Notre combat est le même contre le mauvais gouvernement, la dépopulation, l'esprit « colonial » et le manque de confiance. Je crois que la coopération des petits pays d'Europe est très importante, et peut-être l'Europe unie de 1993 peut faciliter ces relations, tout en créant de nouveaux problèmes.

Q. : Quels sont tes projets ?

R. : Actuellement, mon travail avec la société d'enregistrement SAIN exige l'essentiel de mon attention et, naturellement, le métier de chanteur, dans lequel j'ai plus de succès aujourd'hui que jamais dans le passé. Je prévois que je continuerai à chanter pendant trois ou quatre ans et qu'alors je pourrais peut-être me consacrer au travail politique. Actuellement, je suis l'un des vice-présidents du Plaid Cymru (parti gallois), mais je suis incapable de consacrer assez de temps à cette action. Je suis aussi le secrétaire de Cymdeithas Tai Gwynedd, qui aide les sans-logis à trouver une maison dans le comté. Le problème du logement s'aggrave avec le chômage et l'immigration et ce sera l'un des principaux problèmes sociaux dans des zones comme celle-ci.

Q. : Dans la chanson « Drosom Ni », tu critiques sévèrement la BBC, pourquoi ?

R. : Je crois que vous faites référence à la chanson « Mae Rhwyun Yn Carchar Drosom Ni ». Autant que je le sache, il n'a jamais été interdit officiellement, mais quand j'y pense, je ne me souviens pas l'avoir jamais entendu à la BBC. L'un des aspects de la bataille pour la langue depuis 1967 est que des centaines – oui des centaines – de gallois ont été emprisonnés pour leur rôle dans cette campagne. Et à chaque fois que quelqu'un est emprisonné pour ce qu'ils croient, ils pensent qu'il ou elle, est dans sa prison à la place de chacun d'entre nous, dans le but de défendre notre liberté.



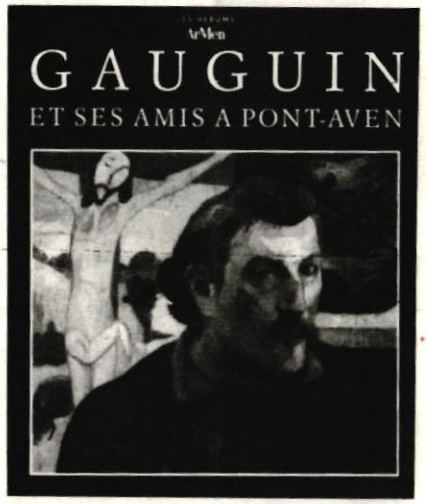
Départ de sardiniers à Tréboul (1893).



Deux belles publications d'ArMen et le Chasse-Marée

Henri Rivière

C'est une magnifique ouvrage sur un peintre trop peu connu, né à Paris, vient en Bretagne à 20 ans, y revient, y peint chaque été jusqu'à 1917 (il meurt en 1951 à 87 ans). Une biographie serrée, une classification de son œuvre. Suivent 48 planches très belles, souvent proches de l'estampe japonaise, avec nombre de paysages naturels bretons, des chapelles, des scènes de la vie quotidienne, des paysans ou des pêcheurs au travail, peinture simple, reposante, où le peintre excelle à traduire un mouvement, une marche courbée sous la pluie, une attitude. L'ensemble constitue aussi un tableau de la vie dans la Bretagne rurale, celle des côtes sauvages, des champs, des landes, des petits ports. Ce 7e ouvrage sur un peintre est – comme celui sur Jacques Burel, le peintre d'Ouessant – une réussite parfaite (460 F), avec sa solide reliure pleine toile.



Pour une première approche, c'est cependant excellent. Une suggestion pour le prochain album : une table des matières !

Très accessible pour un ouvrage de cette qualité (120 F), l'album *« Gauguin et ses amis à Pont-Aven »*, paru en août dernier présente d'abord un historique des visites et séjours de peintres à Pont-Aven de 1886 à 1896, avec des cartes postales d'époque. Un spécialiste d'histoire de la peinture situe Pont-Aven dans l'histoire de l'art. Denise Lelouche présente le tableau de Sérusier « Solitude ». Puis ce sont une biographie et des tableaux de Gauguin : 20 pages passionnantes et magnifiques. Quelques pages (textes et tableaux) sur Sérusier, d'autres sur Maurice Denis. On découvre enfin des artistes moins connus : Cuno Amiet (Suisse), Mogens Ballin (Danois), le Breton de Chamaillard, Henri Delavallée, Émile Dezaunay le Nantais et d'autres. Ce qui frappe c'est l'extrême variété des toiles, des factures, la forte inspiration locale. Des peintres comme Verkade, si attachant, méritent sans doute plus que la petite place que leur réserve l'ouvrage.

« Moulins à papier de Bretagne »

Après les chiffonniers, c'est aux moulins à papier et aux producteurs de papier et carton en Bretagne que s'intéresse Yann Ber Kemener. Cette activité s'est développée depuis l'apparition de l'imprimerie au XVe siècle. Elle atteint son apogée au XVIIIe siècle, en liaison avec la culture et le tissage du lin, la récupération des chiffons. Le blocus continental, la concurrence, les difficultés pour exporter entraînent un déclin de cette activité au XIXe siècle.

Des entreprises ont tenu et se sont accrues (De Mauduit, Bolloré), d'autres sont restées plus modestes mais poursuivent leur activité (Alexandre, Robert), d'autres n'ont sombré que dans la deuxième moitié du XXe siècle (Vallée à Belle-Isle).

Chaque papeterie fait l'objet d'une description. Les photographies, comme toujours, sont abondantes, et le prix est sympathique (55 F).

Poètes de Bretagne

Cet été a vu la naissance de la dernière anthologie de poésie bretonne contemporaine, un « état des lieux » présentant **23 Poètes de Bretagne Aujourd'hui** (c'est le titre), parmi lesquels des auteurs très connus tels P. Keineg, K. Keginer, S.M. Le Sidaner, Y. Le Men et d'autres, plus confidentiels ou anonymes, comme Annie Louarn, disparue prématurément sans avoir jamais publié de son vivant. Un parti-pris de jeunesse : tous les auteurs choisis sont nés avant 1939. Une volonté de modernisme, affiché dans le langage souvent (trop ?) avant-gardiste des auteurs concernés, bien que certains se satisfassent d'un langage plus prosaïque, tandis que d'autres errent à mi-chemin, optant pour une parole accessible et agréable : A. Le Beuze, P. Moazon, D. Le Dantec, A. Gloaguen....

Au total, une œuvre aux contributions inégales mais qui constitue un reflet de la création poétique contemporaine de Bretagne, même si les auteurs présents se montrent apparemment peu concernés par la Bretagne en tant que paysage. Sans doute est-elle présente dans leur inconscient profond...

93 F, éd. UBACS, Croix-Blanche, 35510 Chavagne.

Une opinion sur « Les Bretons et leurs libertés »

(PPB - Beltan)

200 pages, fourmillants d'idées, d'une grande originalité et souvent d'une grande clairvoyance (Beltan - PPB).

Même si l'on ne peut toujours suivre l'auteur dans ses interprétations de l'histoire, même si l'on peut y décerner certaines erreurs, cet ouvrage est certainement un des plus perspicaces et des plus percutants qu'il nous ait été donné de parcourir sur la Révolution française et ses conséquences pour le peuple breton depuis deux siècles.

On ne pourra plus l'ignorer

Tout en affirmant son attachement aux grands principes qui ont servi d'enseigne à cette révolution, il démontre combien dans la pratique ils n'ont été qu'un leurre.

En sacrifiant des libertés bien concrètes à cette « Liberté » abstraite, les Bretons ont fait largement un marché de dupes. Certes les libertés individuelles qu'apportait la Révolution semblent un cadeau précieux, mais quelle peut être leur véritable signification si en contrepartie on supprime toutes les libertés collectives, aussi nécessaires à l'homme, être social par excellence, et qui conditionnent longuement l'exercice des autres.

La Révolution française est, en fait, issue de la volonté de puissance d'une classe, la bourgeoisie et à sa tête la haute-bourgeoisie parisienne qui, en s'emparant de toutes les leviers de commande, en détruisant par la centralisation tous les obstacles à son expansion économique, assure son hégémonie au détriment de toutes les autres et en particulier de la paysannerie, très largement majoritaire à cette époque, laissant par ailleurs avec la loi Le Chapelier, la classe ouvrière sans défense devant l'exploitation du grand capital qui en fera tout au long du XIX[e] siècle, une classe d'esclaves.

En baptisant sa langue, le français, « langue de la liberté », et en cherchant à l'imposer aux peuples allogènes de la nouvelle république puis au reste de l'Europe, la bourgeoisie parisienne inaugure une politique d'impérialisme linguistique effréné qui se poursuit encore de nos jours contre le droit des gens et contre tout bon sens.

Dévastée par les armées de la République, ruinée par le « Blocus continental » et une politique économique désormais axée vers le continent, persécutée dans sa religion et dans sa langue, la Bretagne n'a retiré de cette Révolution que des fruits amers.

Il faudrait ajouter bien des lignes et bien des pages pour tenter d'analyser ce petit ouvrage. Disons qu'en dépit de sa densité, il présente une lacune grave : l'auteur ne semble pas bien réaliser le caractère fondamentalement anti-chrétien de cette révolution et comment la Constitution Civile du clergé, en rompant les ponts avec Rome, en promulgant surtout, pour le choix des évêques et des prêtres, un système électif aberrant, était inacceptable à un catholique.

Il est porté par sa formation marxisante à minimiser les valeurs spirituelles, alors que c'est la défense de ces valeurs qui est la cause essentielle du soulèvement des populations paysannes, avec l'opposition à la conscription.

Comment admettre d'autre part que c'est la France qui a apporté au monde ces principes de liberté et de droits inprescriptibles de l'individu alors qu'en fait toute l'Europe des Lumières y était acquise bien avant elle, aussi bien en Autriche et en Prusse qu'en Angleterre, où ces droits réaffirmés plus d'un siècle plus tôt avec l'avènement de Guillaume d'Orange, représentaient une vieille tradition. Le Royaume des Bourbons faisait alors figure de bon dernier !

Quant à la fameuse « Déclaration des Droits de l'Homme » elle-même, elle s'est inspirée, et plus qu'inspirée, des déclarations des États américains, et en particulier de celle de la Virginie, au moment de la guerre de l'Indépendance.

En ce qui concerne une époque plus récente, l'auteur méconnaît l'importance du mouvement Breizh Atao, qui est vraiment à la base de tout ce qui s'est fait par la suite. D'autre part, sans nier les résultats positifs de l'UDB, son parti, je pense que c'est une erreur que de lui attribuer une place aussi exclusive dans le mouvement breton contemporain.

J'ai relevé par ailleurs çà et là quelques inexactitudes historiques qui n'enlèvent rien à la valeur d'ensemble de cet ouvrage mais qui devraient être corrigées dans une nouvelle édition.

J'espère que Loeiz ar Beg ne me tiendra pas rigueur de ces quelques remarques.

Son livre m'a en vérité à bien des égards enthousiasmé, même si je ne partage pas toujours ses points de vue.

Il donne énormément à réfléchir, à penser. N'est-ce pas le meilleur éloge ?

Yann Bouessel du Bourg

Mots croisés n° 16

(quelques mots sont en breton)

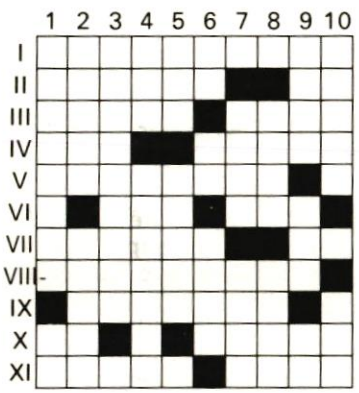
HORIZONTALEMENT

I. Ancien celte présumé économe. – II. Assassinés à Châteaubriant ; Bienheureux né vers 1055 non loin de la Guerche (initiales). – III. Poète auteur de « Ma vie sans moi » ; En plein cœur de la Bretagne. – IV. Phonétiquement : sur les parures celtes ; Gilles de Rais avait bien mérité de l'être. – V. Limitée à l'ouest par la Bretagne à l'époque de Chilpéric. – VI. Un charron à sa dernière extrémité ; Lettres de St-Goazec. – VII. Ses habitants se mélangèrent aux Celtes ; Fondateur de « Gwalarn » (initiales). – VIII. Dans l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam, Louis Hémon, Noël Devaulx, Le Clézio, etc. – IX. Place nantaise. – X. Teinte ; Fut l'enjeu de nombreux affrontements en Bretagne. – XI. En breton, ne semble pas choquer les intégristes ; Dans les cantons de Bain et de Liffré.

VERTICALEMENT

1. Fut le premier évêque de Quimper ; Née à Lorient, elle fut l'amie d'Alfred de Vigny (initiales invervées). 2. Récusé à Plogoff ; Piquante et d'origine bretonne. – 3. Fameux graveur nantais né en 1877. – 4. Un début de germination ; Saint évêque de Tongres, honoré surtout en Bretagne. – 5. Etre humain ; Sur le volet, pour les soixante de Mi-Voie. – 6. Apparents, chez l'Ankou ; Ecrivain nantais né en 1867 (initiales) ; Alimente la Laïta. – 7. Erispoé, Salomon, etc. ; Une de celles auxquelles les Rennais ont fait place. – 8. Eussa, peut-être ; Fait honneur aux bretonnants. – 9. Réputée verte ; Récusés à Plogoff ; Né à Rennes en 1701, ce magistrat lutta contre le duc d'Aiguillon (initiales). – 10. Entre 40 et 44, tentèrent quelques Bretons égarés ; Pays breton.

M. ERWAN



Solution du problème n° 15

Horizontalement :

I. Basse Indre. – II. Rieux ; Ou. – III. OLLEC ; Cour. – IV. CE ; Désert. – V. ES (Emile Souvestre) ; Odyssée. – VI. Miel. – VII. ITOSNP (Pitons) ; Ré. – VIII. Ase ; Tharon. – IX. Noblissement. – X. Déas ; Suède. – XI. Noz ; RLSS.

Verticalement :

1. Brocéliande. – 2. Ailes ; TSOE (Eost). – 3. Sel ; Moëlan. – 4. Suédois ; Iso. – 5. Excédents. – 6. Sylphes. – 7. Noces ; Amur. – 8. Ors ; Réel. – 9. Route ; Ronds. – 10. Eur ; Eventés.



SELAOUIT — DISQUES

GAGNÉ ! : Le mois dernier, une erreur de mise en page a complètement chamboulé Selaouit et plus particulièrement la chronique consacrée à l'excellente « compil » du Chasses Marée, « Chants de Marins Traditionnels ». Mille excuses !

Si vous vous y êtes quand même retrouvé, bravo ! Vous avez gagné le droit de revenir le mois prochain... Il vous suffit pour cela, si ce n'est pas déjà fait, de renouveler votre abonnement au Peuple Breton... !

REVUE DE PRESSE : Dans leur livraison de septembre, « Musique Bretonne », la revue mensuelle de Dastum et « Trad Magazine », le nouveau bimestriel entièrement consacré aux musiques d'inspiration traditionnelle du monde entier, poursuivent leur débat en parallèle sur le défilé à grand spectacle de Jean-Paul Goude et tirent des conclusions différentes sinon opposées.

Fallait-il, ne fallait-il pas y aller ?

Dans « Musique Bretonne », Patrick Malrieu se livre à une instructive comparaison entre la commémoration goudelinesque et le Festival des Traditions Populaires Américaines, organisé chaque année à Washington (USA).

C'est peu de dire que, du strict point de vue de la promotion des musiques populaires, la « patrie des Droits de l'Homme » ne sort pas grandie de l'épreuve. A découvrir !

Trad Magazine nous livre quelques témoignages d'anciens combattants du type « j'y étais »... et une revue de presse très objectivement titrée « l'écho est bien faible ».

Ce qui est sûr, c'est que les Bretons, qui avaient plus que d'autres sans doute, de bonnes raisons de ne pas participer – rien que le titre de « l'œuvre »... « La Marseillaise »... – les Bretons, donc ont enfin montré qu'ils pouvaient réagir collectivement, en tant que communauté. Merci Goude, merci Tonton ! Et quand on vous dit que la musique est subversive...

Mais, et heureusement ! il n'y a pas que Goude et le 14 juillet dans la vie : Musique Bretonne et Trad Magazine nous offrent un tas d'informations, une foule d'articles intéressants sur les groupes, les instruments, les musiciens, les festivals, les disques, etc. (Musique Bretonne, BP 164, 22604 Loudéac Cedex ; Trad Magazine, rue de l'Ecleme, 62350 Robecq).

Airs et chants de Gouren

(Co-production Dastum – Fédération de Gouren)

Excellente initiative que celle de la Fédération de Gouren et de Dastum, qui viennent de consacrer une cassette et un livret aux musiques et coutumes qui accompagnaient les tournois de lutte bretonne dans les fêtes de village, les pardons ou les « aires neuves ». Comme le note Daniel Giraudon dans sa présentation, la lutte et le chant se sont souvent retrouvés. Mais, poursuit-il, « les chansons n'agrémentaient pas seulement les joutes, elles (...) perpétuaient le souvenir » de mémorables combats.

C'est ce répertoire original que nous propose de découvrir la cassette « Airs et chants de Gouren », tandis que le livret sur lequel figurent aussi les textes des chansons enregistrées, nous raconte la journée d'Hervé, jeune Breton de 11 ans et futur lutteur, venu assister ce lundi de juillet 1903 au had pardon de la St-Pierre. Au programme des réjouissances, bien sûr, musique et tournois de Gouren.

La cassette commence par le texte du serment que prêtaient les lutteurs au début de chaque tournoi – « je jure de lutter en toute loyauté » – puis alterne morceaux instrumentaux et chansons interprétés par de très bons chanteurs et musiciens : Pierre Capitaine, Charlez An Dreo, Erik Marchand, Patrick Molard, Youen Bihan, Pierre Crepillon, l'ensemble choral du Bout du Monde, etc...

Mais la véritable révélation de la cassette, c'est le Trégorrois Iffig Troadeg qui, très bien accompagné par Bernard Lasbleiz à l'accordéon diatonique et Jean-Michel Veillon à la flûte, interprète magnifiquement une superbe complainte « Anaïg ar Rousval ». Cette chanson vaut, à elle toute seule, le détour... et le prix de la cassette (80 F + 10 F de port à commander à Ti ar Gouren, 29218 Berrien).

Rêves de Gosse « Kanevedenn »

(Éditions An Here, AHP 01).

Je vous ai déjà dit tout sur le groupe brestois Rêves de Gosse, mené avec beaucoup d'énergie et de talent par Jean-Luc Roudaut, instit' Diwan dans le civil. En particulier, je vous ai déjà dit tout le bien que j'en pensais : des textes bien de leur temps et bien amenés sur une musique branchée sur son époque... Que demander de plus ?



Le dernier disque du groupe « Kanevedenn » confirme cette orientation « révolutionnaire ». Avec « Gwenn ha du », avec « Nelson Mandela », hommage au vieux leader noir emprisonné, avec « Kanevedenn ar Garantez », avec « Bugale ar bed », Rêves de Gosse clame son refus de tous les apartheids, de tous les racismes. « Boulomig du, Boulomig du/ Deus'ta da c'hoari ganin » : tous les gosses de Bretagne – et d'ailleurs – devraient bien fredonner des refrains de ce genre...

« Kanevedenn », c'est aussi « Lanig ha Gwilhou », un futur tube chez Diwan, c'est « Blues ar spontailh plouz », un blues comme son nom l'indique, dû à la plume de Martial Ménard et très bien envoyé par Nolwenn Korbel, c'est enfin « Dihun », reprise du précédent 45 tours du groupe. Neuf titres en tout, pour une galette pur « beur » comme on aimerait pouvoir en écouter plus souvent... A noter enfin une superbe pochette qui, on peut le dire, annonce la couleur. Une réussite !

Sonerien Du « Tredan » (Escalibur CD 829, Diffusion Breizh)

Certains les appellent les « Rockerien Du », mais ils s'en contrefichent et ils ont bien raison. Imperturbablement, ils poursuivent la route qu'ils se sont tracée et qui les a menés là où ils sont aujourd'hui. Dix-sept ans de carrière pro – un record de longévité – pour en faire l'un des groupes bretons les plus connus en Bretagne et hors de Bretagne, en France et en Europe.

« Tredan », qui sort aujourd'hui chez Escalibur, les Sonerien Du en sont à leur dixième disque ! « Tredan » : électricité ! Les Sonerien Du, affichent eux aussi la couleur et ne renient rien – bien au contraire – des choix qui leur ont valu leur surnom. Vous ne serez donc pas surpris si je vous dis que « Tredan » est un disque très électrique, qui fait la part belle aux claviers, à la batterie et aux guitares basses, sans pour autant ignorer les instruments traditionnels : bombardes, veuze ou violons.

1789 : Etonné des réticences de l'UDB

Je suis étonné des réticences de l'UDB au sujet des fêtes du Bicentenaire de la Révolution de 1789 (réticences qu'elle partage avec les éléments les plus droitiers de la société française). La Révolution, selon l'UDB, n'aurait été que le remplacement d'une classe dominante par une autre ; l'aristocratie par la bourgeoisie. Ce serait également le « centralisme jacobin », négateur de l'identité bretonne. Il y a bien sûr de cela dans la Révolution de 1789, mais on n'a pas tout dit lorsqu'on a dit cela. La Révolution de 89 c'est aussi, pour la première fois dans l'histoire du monde, l'irruption du peuple sur la scène politique : des artisans et compagnons, des paysans, du petit peuple des villes et des campagnes, et c'est ce petit peuple qui a donné ce qu'il y a de plus durable et de plus universel dans les principes proclamés de la Révolution.

La Révolution c'est aussi l'abolition des droits féodaux, la proclamation des droits de l'homme, l'invention de la démocratie, la première tentative d'abolition de l'esclavage, un premier projet d'enseignement généralisé, l'esquisse de l'affirmation des droits sociaux et ce en 1793, période généralement la plus décriée de la Révolution française. C'est en s'appuyant sur ces principes que l'UDB peut être le mieux à même de faire valoir les droits du peuple breton au respect de son identité et de disposer de lui-même.

Enfin, l'UDB passe sur, ou ne fait qu'évoquer, le rôle d'avant-garde qu'a joué le Tiers-Etat breton dans la Révolution de 1789, ce qui est quand même paradoxal. Elle tend à présenter une Bretagne unanimement chouanne et à faire de la chouannerie le support de l'identité bretonne face au « centralisme jacobin ». C'est là une véritable falsification de l'histoire quand on connaît le rôle joué dans la Révolution par le petit peuple républicain des villes de Nantes, Brest et autres. Pourquoi délivrer un brevet de bretonnité à la chouannerie et le refuser aux républicains des villes et d'une notable partie des campagnes bretonnes.

On peut regretter, certes, que la Révolution n'ait pas débouché en Bretagne sur le remplacement des Etats de Bretagne dominés par l'aristocratie et le haut clergé breton par une assemblée régionale élue au suffrage universel. Ce n'est pas une raison pour adopter cette attitude de rejet (...).

Salutations bretonnes et communistes

R.M. BLAIN

Pas de caricature !

NDLR : Notre brochure « La Révolution et les Bretons » développe l'idée que la Révolution a commencé en Bretagne (p. 5). Les célébrations en cours de la Révolution – qui satisfont aussi bien Chirac que Mitterrand – font comme si un volcan révolutionnaire avait fait éruption en France seulement, ex-nihilo. Dans le 3e tiers du 18e siècle, il y a eu des révolutions en chaîne en Europe et en Amérique latine, dues à la fois à l'évolution des idées. « Les Lumières », à l'inflation, à une main-d'œuvre jeune et nombreuse due à la chute de la mortalité. Irruption du peuple sur la scène politique ? Les jacqueries, depuis les Bagaudes, les événements de 1675 ont aussi été des irruptions du peuple dans la vie publique. La déclaration des droits, personne ne le conteste, est notoirement incomplète et tendancieuse. Le mode d'élection, jusqu'en 1848, a été plus sélectif par l'argent que l'élection aux Etats généraux de 1789. Quant à la chouannerie, L. Le Bec a distingué la chouannerie populaire de la nobiliaire. Notre combat est tout aussi fondé sur le Code paysan de 1675 que sur la déclaration de 1789. Il faut admettre que la déclaration universelle de 1948 est encore plus adaptée !

HUMEUR

(Lettre ouverte à la France)

Chère vieille chose,

Permets-moi dès l'abord de te tutoyer, oh, terre des droits de l'homme et du citoyen, terre hexagonalisante enrichie du sang impur qui coula dans tes sillons.

De te tutoyer aussi puisque force m'est de voir en toi une personne morale, que tu le sois ou non. De te tutoyer comme une vieille tante encombrante, moustachue à souhait mais non à plaisir, et bien acariâtre malgré ses beaux restes.

Je mets la main à la plume pour te déclarer mon état de dissidence intérieure, du fait de mon incompatibilité d'humeur avec tes tocades de vieille coquette.

Vois-tu, tous comptes faits, je commence à en avoir assez de tes rodomontades sur la scène internationale. Il me semble que celui qui y aspire au beau rôle, rôle de donneur de leçons, rôle de l'objet obligé de l'admiration de tout un chacun, se doit en quelque sorte de mériter cette admiration, de rendre crédible ses recommandations aux autres à prendre exemple sur soi, par une conduite irréprochable, une tenue d'un seul tenant, où l'on ne voit pas à tout le moins les chaussettes bouchonner entre le haut des chaussures et le bas du pantalon. Que veux-tu, c'est là que je me tiens désormais, dans ce recoin peu seyant et qui se montre quand tu fais ronds de jambes et tente des pirouettes que ta sénilité précoce rend ridicules à voir.

Double est mon impudence. Un jour, m'adonnant à l'innocente manie, croit-on, de la recherche de mes racines, ne voilà-t-il pas que j'y découvris que pour partie de mes aïeux, la langue française que tu chéries à en perdre le sens commun n'était que langue étrangère il y a fort peu. Et de m'en approcher, de respirer cette âpre langue de ton farouèste où l'indigène n'est ni indien ni peinturluré. D'y retrouver une âme forte.

J'y perdis quelques illusions à ton égard, y découvrant, moi né près de Paris, y ayant vécu ma jeunesse et fréquenté quelques écoles, la relégation de tes lointains cousins malgré eux dans le purgatoire du non-être politique, en attendant leur accession à la propriété de la véritable citoyenneté patentée, aseptisée, française en un maux comme en sang, où ils se vautrent médiocrement désormais.

J'y découvris l'envers du décor de cette rhétorique de bateleur, faite pour l'exportation made in France. Oh, je ne dis pas que la vie chez toi soit un enfer, il en est de pire, je n'en doute pas. Mais, juste ciel ! que tu es mesquine, que tu manques de générosité, que tu doutes de toi-même pour ainsi t'abaisser à ce combat d'arrière-garde qui consiste à vouloir en finir avec nos identités là où tu ne vois, où tu ne veux, qu'unité, je vois, et ne veux que diversité et plus grande richesse intellectuelle. Brisons là-dessus, n'est-ce pas, car nous divergeons, France, je n'ai que faire de ta morgue ridicule. France qui nous veut hexagonisant, laisse-moi, laisse-nous, Bretons, nous occuper de ce que tu as accaparé sans droit et, surtout, sans grandeur d'âme.

Mikael Madeg

SEPTEMBRE


BIENVENUE AUX IMMIGRÉS!
... SURTOUT QUAND ILS SONT ALLEMANDS ET ANTI-COMMUNISTES!
RDA
LE PEN SE DÉSOLIDARISE DE C. AUTAN-LARA.
JE VAIS PASSER POUR UN MEC DE GAUCHE!
DES SOUS
CALVET, DES SOUS!
JE SUIS PRÊT À VOUS OFFRIR DES BAGUES PORTE-BONHEUR ASSURANT RICHESSE ET SUCCÈS!
C'EST HUGO QUI ATTEINT PARIS?
JE NE SAIS PAS S'ILS S'APPELLENT HUGO, MAIS ILS SONT NOMBREUX!
DES SOUS
ET COMME TU AS BIEN SERVI L'ÉTAT, CAMARADE, TU AURAS UNE DATCHA!
JE M'EN FOUS! JE M'EN FOUS! DU CHA-CHA-CHA! CE QUE JE VEUX, C'EST UNE DATCHA!

Combattants de l'Ombre en Cornouaille

par Christian QUÉNÉHERVÉ

502 pages – 200 illustrations

Cet ouvrage développe le dernier conflit mondial dans le Finistère-sud et son terme dans la Poche de Lorient :

- *L'Occupation ;*
- *La Résistance ;*
- *Les maquis et l'encadrement Jedburgh ;*
- *Les combats de la Libération ;*
- *La Poche de Lorient et la 19e DI ;*
- *Le retour à la vie démocratique.*

En vente dans les librairies ou chez l'auteur : C. Quénéhervé, 4 bis rue des Algues, 56260 Larmor-Plage. 159 F (port compris).

A LIRE AU PLUS VITE !

Les Editions de Beltan publient en collaboration avec les Presses Populaires de Bretagne

Loeiz Ar Beg

LES BRETONS ET LEURS LIBERTES

1789 et 1989

L'avis de Y. Bouessel du Bourg

Cher ami,

Avec beaucoup de retard, je m'en excuse, je vous remercie pour le livre de Loeiz a Beg : « Les Bretons et leurs libertés ».

J'ai énormément aimé ce livvre, un des plus importants qui ait été écrit depuis la guerre. Un livre qui donne énormément à penser, qui pourrait servir de base de discussion à maint séminaire même si on n'est pas toujours d'accord avec tel ou tel point de vue. Il y a du génie dans son auteur. Il a une grande originalité, une étonnante clairvoyance, des idées, des idées... Cela nous manque et cela nous change du train soporifique des ouvrages de style universitaire.

Ce sont de tels ouvrages qui renouvellent notre vision de l'histoire.

Pour tout nouvel abonné un cadeau

Le « *Peuple Breton* » n° 300 du 25e anniversaire, avec 36 pages, dont le fac similé du numéro 1 (1964 !).

Des témoignages, des reportages et ce qui a changé en Bretagne.



La Révolution et les Bretons : *un résumé important*

Comment les Bretons ont-ils participé à la Révolution ?. Comment la Révolution s'est-elle retournée contre eux ?

Ce 3e cahier du *Peuple Breton*, réalisé par un groupe d'historiens bretons, présente de façon **précise** et **accessible** la situation de la Bretagne en 1788, les événements de 1789-99 et leurs retentissements en Bretagne. Il fait un **bilan** de la période révolutionnaire pour la Bretagne et de ses **conséquences** jusqu'à nos jours. Enfin, une **réflexion** sur les « principes de 1789 » nous propose une lecture d'événements qui ont conduit à la disparition de la Bretagne en tant qu'entité politique reconnue et qui ont largement modelé la Bretagne d'aujourd'hui. La question « que faut-il faire maintenant ? » n'est pas éludée.

Un cahier 21 x 29,7, à couverture couleurs, avec des documents originaux et 3 cartes. 20 F franco, à commander au journal.

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Quelle place pour la Bretagne dans le marché unique européen ? », 20 F.
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F
- ☐ « Un Breton d'ailleurs », (poèmes d'un marin breton, des quatre coins du monde), 20 F.
- ☐ « Bretagne et grand Ouest », P.Y. Le Rhun. (La Loire-Atlantique est, économiquement, bretonne), 62,40 F.
- ☐ « Ces îles qu'on dit françaises », (Corse, Kanaky, Guadeloupe). Dossier, 90 F.
- ☐ F. Peru, « Tenzor Run ar Gow » (en breton). A la recherche du trésor de Gwenc'hlan, 40 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à PB, BP 301, 22304 Lannion Cedex)